

NOS
PUBLICS
SONT
AUTHENTI-
TIQUES

document de référence

2010

makheia
group 



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2010



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 juin 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004 et du paragraphe 36 de la norme IAS 1, Présentation des états financiers, qui précise que doivent être présentées au minimum des informations comparatives au titre de l'exercice précédent, MAKHEIA GROUP a établi les documents de Référence suivants :

- sur les comptes consolidés 2006-2007, sous la référence R. 08-069 le 13 juin 2008,
- sur les comptes consolidés au 31/12/2008, sous la référence R. 09-073 le 1^{er} septembre 2009,
- sur les comptes consolidés au 31/12/2009, sous la référence R. 10-055 le 9 juillet 2010.

1. Personnes responsables	5	6.2. Principales activités	14
> Responsables du document de référence.....	5	> La création et la gestion de contenus corporate	14
> Attestation du responsable du document de référence	5	6.3. Principaux marchés	14
2. Contrôleurs légaux des comptes	6	> Une demande en forte mutation	14
> Commissaires aux comptes titulaires.....	6	> La guerre des contenus est ouverte.....	14
> Commissaires aux comptes suppléants.....	6	> Une offre totalement revue autour du contenu de marque	14
3. Informations financières sélectionnées.....	6	6.4. Perspectives 2011 et stratégie du Groupe	15
4. Facteurs de risque	7	> Les réseaux sociaux et l'explosion du marketing communautaire	15
4.1. Risques liés à l'activité.....	7	> Les applis mobiles (iPhone, Android) et tablettes (iPad, etc.).....	15
> Risques liés à la conjoncture économique	7	> Les marchés de forte mutation digitale	15
> Risques clients	7	6.5. Les priorités 2011	15
> Risques opérationnels	7	> Des investissements très ciblés	15
> Risques liés à la concurrence	7	> Une structure organisationnelle originale.....	15
> Risques spécifiques liés à la technologie.....	8	> Une nouvelle organisation managériale	15
> Risques liés à la sous-traitance.....	8	> Le retour à la rentabilité et à la croissance	15
> Risques pays.....	8	6.6. Événements exceptionnels.....	15
> Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clefs.....	8	6.7. Degré de dépendance	15
> Difficulté à gérer la croissance et les acquisitions	8	7. Organigramme.....	16
> Risques juridiques	8	7.1. Organigramme du Groupe au 30/03/2011.....	16
> Risques sur la fiabilité des informations et processus comptables	8	7.2. Liste des principales filiales	16
> Risques liés à la fraude et à la concurrence déloyale.....	9	8. Propriétés immobilières et équipements	17
> Risques industriels et liés à l'environnement	9	8.1. Immobilisations corporelles	17
4.2. Risques de marché	9	8.2. Questions environnementales et éthiques.....	17
> Risques de liquidité	9	9. Examen de la situation financière et du résultat.....	17
> Risques liés aux minoritaires.....	9	9.1. Situation financière	17
> Risques de taux d'intérêt.....	9	> 2008	17
> Risques de change.....	9	> 2009	18
> Risques sur titres de capital.....	9	> 2010	19
> Risques liés aux tests de dépréciation sur écarts d'acquisition.....	10	9.2. Résultat d'exploitation	20
4.3. Couverture des risques et politique d'assurance... 10		> 2008	20
5. Informations concernant l'émetteur	11	> 2009	20
5.1. Histoire et évolution de la Société	11	> 2010	20
> Derniers événements.....	11	10. Trésorerie et capitaux.....	21
> Informations juridiques.....	11	10.1. Informations sur les capitaux.....	21
5.2. Faits marquants 2010	12	> 2008	21
5.3. Investissements	12	> 2009	21
5.4. Investissements prévus et en cours.....	12	> 2010	21
6. Aperçu des activités.....	12	10.2. Informations sur les flux de trésorerie.....	21
6.1. L'évolution du métier de MAKHEIA GROUP.....	12	> 2008	21
> Un acteur majeur de la gestion de contenus	12	> 2009	21
> Des métiers complémentaires.....	12	> 2010	21
> Structure des prestations	13		
> Une clientèle axée sur les grands comptes	13		

10.3. Conditions d'emprunt et structure des financements.....	21	16.4. Procédures de contrôle interne.....	30
> 2008	21	16.5. Rapports des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne et les conventions réglementées	30
> 2009	21	> Exercice clos le 31 décembre 2008	30
> 2010	21	> Exercice clos le 31 décembre 2009	30
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux.....	21	> Exercice clos le 31 décembre 2010	30
10.5. Sources de financement postérieures à la clôture	21	17. Salariés	31
11. Recherche et développement, brevets, licence	22	17.1. Nombre de salariés	31
12. Informations sur les tendances	22	> 2008	31
12.1. Principales tendances au cours du dernier exercice.....	22	> 2009	31
12.2. Tendances et événements susceptibles d'influer sur les perspectives	22	> 2010	31
13. Prévisions et estimations du bénéfice	23	> Informations sociales.....	31
> Résultats consolidés 2010.....	23	17.2. Participations et stock-options.....	32
> Activité 2010, un redressement planifié.....	23	> Participations	32
> Recentrage des activités sur un seul site fin 2011.....	23	> Stock-options	32
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance.....	24	> Actions gratuites	32
14.1. Organes de direction.....	24	18. Principaux actionnaires	32
> Composition du Conseil d'Administration au 31 mars 2011	24	18.1. Structure de l'actionariat.....	32
> Autre membre du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2010.....	24	> Au 1 ^{er} mai 2009.....	32
> Informations sur les membres du Conseil d'Administration	25	> Au 1 ^{er} mai 2010.....	33
> Équipe dirigeante	25	> Au 1 ^{er} mai 2011.....	33
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance	25	18.2. Droits de vote.....	33
15. Rémunération et avantages.....	26	18.3. Contrôle de l'émetteur (directement ou indirectement).....	33
15.1. Rémunérations et avantages en nature	26	18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle	33
> 2008	26	19. Opérations avec des apparentés	34
> 2009	26	> Rôle de la société mère vis-à-vis de ses filiales	34
> 2010	26	> Organisation économique du Groupe	34
15.2. Pensions, retraites et autres avantages.....	27	> Fonctions des dirigeants.....	34
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction.....	28	> Transactions avec des parties liées.....	34
16.1. Date d'expiration des mandats des administrateurs	28	20. Patrimoine, situation financière et résultats.....	35
16.2. Contrats de services entre les membres des organes de direction et la Société	28	20.1. Informations financières historiques	35
16.3. Gouvernance.....	29	20.2. Informations financières pro forma	35
> Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	29	20.3. États financiers consolidés 2008 et 2009	35
		20.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2008 et 2009	35
		20.5. États financiers consolidés 2010	35
		20.6. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2010	36
		20.7. Informations financières intermédiaires	37
		20.8. Politique de distribution de dividendes.....	37
		20.9. Procédures judiciaires et d'arbitrage	37
		20.10. Changement de la situation financière.....	37

21. Informations complémentaires.....	38	22. Contrats importants	49
21.1. Capital social	38	23. Déclaration d'experts et déclaration d'intérêts.....	49
> Marché de cotation	38	24. Documents accessibles au public.....	49
> Évolution du cours de Bourse	38	25. Informations sur les participations.....	49
> Composition du capital social.....	38	Annexe 1 : Comptes consolidés au 31 décembre 2010.....	50
> Titres émis non représentatifs du capital	38	Annexe 2 : Comptes annuels du 01/01/2010 au 31/12/2010	64
> Actions autodétenues.....	38	Annexe 3 : Rapport spécial des Commissaires aux comptes	75
> Autres titres donnant accès au capital	39		
> Capital autorisé non émis	39		
> Capital autorisé non émis (délégations d'augmentation de capital actuellement en cours)	40		
> Historique du capital.....	41		
> Information sur les conditions d'accès au capital	41		
> Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	41		
21.2. Actes constitutifs et statuts	42		
> Clauses statutaires particulières.....	42		
> Identification des actionnaires.....	43		
> Droits et restrictions attachés aux actions.....	43		
> Nantissement des actions	43		
> Dispositions relatives aux administrateurs et au directeur général.....	43		
> Conditions d'admission et de convocation des Assemblées Générales	45		
> Dispositions statutaires ayant pour effet de différer, retarder ou empêcher un changement de contrôle.....	45		
> Dispositions relatives aux modifications des droits des Actionnaires	45		
> Dispositions relatives aux modifications du capital dans des conditions plus strictes que la loi ne le prévoit	45		
> Franchissement de seuils statutaires	45		
21.3. Comptes sociaux 2010	47		
21.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2010.....	48		



MAKHEIA GROUP et ses filiales constituent le 1^{er} groupe de communication d'entreprises indépendant, Architecte et Maître d'œuvre des contenus avec quatre pôles au service des gisements d'innovation de la marque média.

- communication éditoriale et corporate,
- communication marketing services,
- communication design et identité de marque,
- communication numérique.

Chiffres clés 2010 :

Chiffre d'affaires 23,25 M€

Effectif au 31/12/2010 158 personnes

ISIN FR0000072993 – ALSEQ – REUTERS : ALSEQ.PA – BLOOMBERG : ALSEQ:FP

125, rue de Saussure – 75017 Paris

www.makheia.com

1. PERSONNES RESPONSABLES

► Responsables du document de référence

Édouard Rencker, Président-Directeur Général

Chantal Decamps, Directeur Général Délégué

► Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Édouard Rencker

Président-Directeur Général

Le 27 juin 2011

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

► Commissaires aux comptes titulaires

2008, 2009 et 2010

CONSTANTIN Associés, 185, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine, représenté par Monsieur Dominique LAURENT, nommé lors de l'Assemblée ayant approuvé les comptes du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

A.N.G. SAS, 32, rue de la Victoire – 75009 Paris, représenté par Monsieur Christophe NOS, nommé lors de l'Assemblée du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

► Commissaires aux comptes suppléants

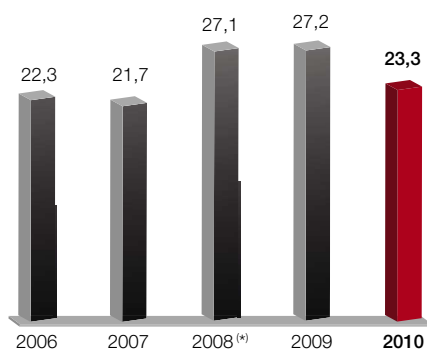
2008, 2009 et 2010

Le Cabinet BEAS, 7-9, Villa Houssay 92 200 Neuilly sur Seine, nommé lors de l'Assemblée du 25 juin 2010 en remplacement de M. Michel Bonhomme démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

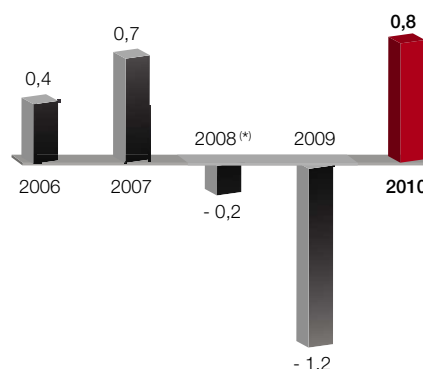
Société COMPTABILITÉ ASSISTANCE CONSEIL, 98, rue Gabriel Péri - 93200 SAINT-DENIS, nommé lors de l'Assemblée du 22 juin 2007 pour un mandat de 6 exercices expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2012.

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

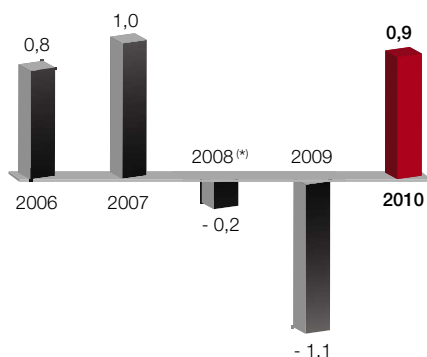
CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions d'euros)



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (en millions d'euros)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (en millions d'euros)



(*) En 2008, prise en compte de l'intégration du Groupe Image Force à compter du 1^{er} juillet 2008 ; fin 2009, sortie de la société Network.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 801 K€ en 2010 contre - 1 235 K€ en 2009 qui comportait la perte de - 205 K€ de la société NETWORTH sortie du périmètre au 15/12/2009 ainsi que la perte de - 8 K€ au 15/12/2009 de la société MAKHEIA ASIE détenue par NETWORTH.

« L'année 2010 s'est traduite par une augmentation des dépenses de communication des annonceurs de 2,9 %, versus - 8,9 % un an auparavant » (source IREP – France PUB 2010).

Par contre cette reprise n'est pas identique pour tous les secteurs de la communication, les parents pauvres restant la presse et toutes formes d'édition. Et quel que soit le revirement général, le marché de la communication éditoriale demeure tendu : « Pression sur les prix, baisse des investissements, ralentissement du rythme des compétitions... la crise a laissé des traces. » (Stratégies 1627 – 31/03/2011).

Face à cette situation, les choix stratégiques de MAKHEIA GROUP ont été drastiques ces 18 derniers mois : abandon des activités pas ou peu rentables, forte réduction des effectifs, de 250 en juin 2008 à 158 au 31 décembre 2010, gel des rémunérations, recentrage des expertises sur quatre pôles, report des projets d'acquisition... mais ont permis de redresser et stabiliser l'ensemble du Groupe.

Mieux, l'énergie de toute l'équipe focalisée pour le redéploiement commercial a largement contribué au redressement de l'activité et au gain de nouveaux budgets.

Au 31 décembre 2010, l'endettement financier net du Groupe se situe à 1 572 K€ contre 827 K€ au 31/12/09 et 3 452 K€ au 31/12/08.

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 2 526 K€ dont 122 K€ de crédit bancaire à taux variable, 2 401 K€ de crédit bancaire à taux fixe et 2 K€ d'emprunt lié au retraitement du crédit-bail.

Les capitaux propres ont augmenté de 5 450 K€ en 2009 à 6 166 K€ en 2010.

Le ratio Endettement financier net/Capitaux propres est passé de 0,15 en 2009 à 0,25 en 2010.

4. FACTEURS DE RISQUE

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Par ailleurs, la nature de son activité ne l'expose pas à des risques spécifiques, hormis ceux liés à l'utilisation des nouvelles technologies.

4.1. Risques liés à l'activité

► Risques liés à la conjoncture économique

MAKHEIA GROUP comme toute société de services aux entreprises est soumis à la conjoncture économique, notamment dans les secteurs de la communication et du marketing opérationnel, secteurs très sensibles aux fluctuations des clients.

L'IREP confirme une reprise des dépenses de communication en 2010, toutefois beaucoup moins significatives dans les secteurs de la communication éditoriale et corporate que dans les grands médias publicitaires. Et beaucoup moins significatives dans les vieux pays européens comme la France que dans les économies émergentes comme la Chine. Or, les interventions de MAKHEIA GROUP s'effectuent majoritairement sur le marché français.

► Risques clients

Compte tenu de la nature et de la diversité de la clientèle de MAKHEIA GROUP, composée essentiellement de grands comptes, le risque d'impayés est globalement faible, de l'ordre de moins de 1 % du chiffre d'affaires.

Il n'y a pas de dépendance économique vis-à-vis des principaux clients, le chiffre d'affaires étant réparti sur de nombreux clients. Voir « Poids des principaux clients dans le chiffre d'affaires 2010 », chapitre 6.

De même, la diversité des secteurs d'activité avec lesquels le Groupe entretient des relations commerciales préserve MAKHEIA GROUP de tout effet cyclique : voir « Répartition sectorielle 2010 » chapitre 6.

Par contre, les clients peuvent régulièrement remettre leur agence en compétition, soit en observant un préavis moyen de trois mois, soit à l'échéance de leur contrat.

► Risques opérationnels

Dans l'exercice de son activité de prestation de services de conseil, MAKHEIA GROUP est exposé à des risques opérationnels liés à l'exécution des prestations sur lesquelles il s'est engagé en termes de qualité, de délais et de respect des budgets.

La sanction en cas de défaillance d'exécution peut se traduire par le non-renouvellement du contrat ou par le non-paiement partiel des prestations. Il est très rarement prévu le versement de pénalités.

Même si la négociation, puis l'exécution de chaque contrat, font l'objet de procédures de prévention et de contrôle rigoureuses de la part de MAKHEIA GROUP et de ses filiales, il n'est pas possible d'exclure totalement les risques de contestation, de retard ou refus de règlement, et de non-renouvellement. MAKHEIA GROUP met en œuvre, pour se prémunir le plus efficacement possible de ces risques, des méthodologies de conduite de projets et des procédures de validation de la qualité des prestations fournies, aussi bien lors du lancement qu'en cours d'intervention et qu'au stade de l'acceptation du service par le client.

Pour garantir la qualité attendue par les clients, le Groupe a élargi, à l'ensemble de ses activités, les process ISO que sa filiale SEQUOIA a pour sa part mis en place depuis 2000 – organisation auditée par le Bureau VERITAS selon les exigences de la norme ISO 9000-2008.

► Risques liés à la concurrence

MAKHEIA GROUP fait face sur son marché à des concurrents nombreux et de toutes tailles, mais facilement identifiables. Il se classe 41^e des 400 premières agences françaises, et 6^e des groupes indépendants (source Classement Stratégies 2009).

Avec parmi ses atouts : une forte notoriété corporate, une culture historique du journalisme, des réalisations régulièrement primées, de sérieuses références professionnelles, des offres de services de haute qualité, et sa pérennité, gage de confiance de ses clients.

► Risques spécifiques liés à la technologie

A. Identification des risques :

MAKHEIA GROUP fait un usage continu des nouvelles technologies de l'information et de la communication tant pour ses propres besoins que pour le compte de ses clients, au travers de prestations plurimédias.

L'utilisation des réseaux informatiques ne peut être garantie contre tout risque de panne, d'intrusion ou de destruction de données. Des procédures d'autoarchivage sont généralisées pour pallier tout problème de disparition ou destruction de données.

Les applications on line développées pour les clients sont hébergées chez des tiers qui garantissent au Groupe la sécurité et la maintenance des serveurs d'application en contrepartie de contrats de prestation de services. Le monitoring applicatif est effectué à distance par les équipes techniques de MAKHEIA GROUP ; d'une manière générale les conditions générales de la Société prévoient en cas de panne une intervention sous 4 heures.

Les propres systèmes d'information de la Société sont installés sur des serveurs dédiés (comptabilité et gestion, gestion de production, messagerie) afin de limiter les risques et les impacts de panne. Ils sont hébergés au sein de l'infrastructure informatique de MAKHEIA GROUP ; une équipe dédiée assure la maintenance et le contrôle quotidiens.

B. Évaluation des risques :

Les principaux risques liés aux NTIC résident dans :

- l'apparition de bugs applicatifs pouvant remettre en cause le bon fonctionnement d'une application. Ce type de risque se mesure en temps d'immobilisation d'une application. D'une manière générale, le Groupe s'engage auprès de ses clients à intervenir :
 - sous 12 heures ouvrées les bugs bloquants
 - sous 48 heures ouvrées les bugs majeurs
 - sous 10 jours ouvrés les bugs mineurs
- des compensations financières pouvant intervenir au-delà de ces délais. Elles sont plafonnées à un pourcentage des contrats concernés.
- l'interruption d'un service dû aux clients consécutif à des problèmes d'hébergement. Sur des dossiers spécifiques, l'engagement du Groupe consiste en une garantie de temps de rétablissement (GTR) du service sous 8 heures ouvrées. Au-delà, le Groupe est potentiellement redevable de pénalités de retard plafonnées en général à 5 % du service concerné par tranche d'indisponibilité de journée ouvrée.

C. Procédures de suivi et de gestion des risques identifiés :

D'une manière générale, des outils de mesure sont systématiquement mis en œuvre pour identifier l'apparition de tout risque précédemment décrit. Des outils de monitoring du service ou des applications de gestion et suivi des bugs sont utilisés pour identifier, tracer et circonvenir les risques apparus.

Concernant l'anticipation des besoins de compétences, la politique de ressources humaines du Groupe en matière de nouvelles technologies vise à accroître les compétences digitales internes, et à recourir à la sous-traitance ou au recrutement sous forme de missions (en mode régie ou forfait) des expertises dont les besoins sont ponctuels.

► Risques liés à la sous-traitance

MAKHEIA GROUP a contracté avec des sociétés spécialisées pour les activités qu'il ne souhaite pas intégrer par choix métier ou par insuffisance de demande, soit sous forme de sous-traitance, soit sous forme d'intérim, de free-lance ou de CDD. Les conditions de réalisations sont donc préétablies, il est notamment demandé à ces personnels ou sociétés extérieurs de prendre des engagements de confidentialité et de non-débauchage.

En 2010, le Groupe a fait appel à 1 099 jours de CDD pour ses besoins temporaires contre 1 433 jours en 2009.

► Risques pays

MAKHEIA GROUP n'est pas exposé au risque pays. En effet, le Groupe exerce en fin d'année 2010 la totalité de ses activités en France.

► Risques de dépendance vis-à-vis d'hommes clefs

MAKHEIA GROUP, comme tout groupe de prestations de services, est dépendant en partie de ses principaux dirigeants et principaux cadres. Cette dépendance est cependant atténuée par le mode opératoire en équipe de multicompetences.

Une assurance Homme Clé est en cours.

► Difficulté à gérer la croissance et les acquisitions

MAKHEIA GROUP a pour objectif de développer son activité par croissance organique et externe ciblée. Cette stratégie génère naturellement des risques liés d'une part à la maîtrise de cette croissance (intégration du personnel recruté, organisation administrative, commerciale et production) et d'autre part aux conséquences des acquisitions d'entreprise (intégration de métiers différents, de cultures d'entreprises différentes).

Du fait de la crise économique 2008/2009 dans le secteur particulièrement touché de la communication, le Groupe a procédé à une restructuration lourde. 2010 a permis de stabiliser la situation avant de reprendre une politique de croissance externe.

► Risques juridiques

La Société n'est que peu exposée à des risques juridiques particuliers encourus de par son activité. Cependant, comme dans toute activité commerciale, des risques de litiges avec les clients, les fournisseurs et le personnel existent.

L'ensemble des litiges a été provisionné en intégralité dans les comptes clos le 31/12/2010 (note des comptes consolidés 2.2.18 en Annexe 1).

Les contentieux actuellement en cours sont essentiellement prud'homaux – au nombre de 4.

► Risques sur la fiabilité des informations et processus comptables

La direction financière du Groupe est assurée sous l'autorité du Directeur Général du Groupe. La partie opérationnelle est gérée par une équipe interne centralisée dans le Holding MAKHEIA GROUP pour l'ensemble de ses filiales.

Certaines missions comme la consolidation sont sous-traitées à des prestataires spécialisés.

► Risques liés à la fraude et à la concurrence déloyale

MAKHEIA GROUP a mis en place des systèmes de protection de ses locaux et des outils informatiques et techniques visant à protéger son système d'information et les données qui lui sont confiées, qu'il utilise ou produit et à en assurer la confidentialité. Sans annuler les risques de fraudes, malversations ou malveillances, ces dispositions donnent une assurance raisonnable que ces risques sont maîtrisés.

► Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité du Groupe repose sur des prestations de services qui ne nécessitent aucun équipement industriel et ne présentent, en conséquence, pas de risques particuliers de cette nature.

Voir Chapitre 8.2, questions environnementales et éthiques.

4.2. Risques de marché

► Risques de liquidité

Ayant procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité, MAKHEIA GROUP considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir : le montant des lignes bancaires et emprunts contractés est supérieur aux besoins actuels de financement.

La dette bancaire du Groupe se situe à 3 475 K€ au 31/12/2010 contre 4 543 K€ en 2009.

La trésorerie active s'élève à 2 138 K€ contre 4 062 K€ pour l'exercice précédent.

Les emprunts souscrits prévoient des covenants, sur la base des comptes consolidés, à savoir respecter les ratios suivants :

- Dettes nettes consolidées/EBITDA consolidés inférieur ou égal à 3
- Dettes nettes consolidées/Fonds propres consolidés inférieur à 1

Ces derniers sont respectés au 31/12/2010.

Voir Notes annexes 2.4.3 des Comptes consolidés 2010, en Annexe 1, Chapitre 2.

► Risques liés aux minoritaires

En 2010, il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans les filiales consolidées en intégration globale, et le résultat des sociétés mises en équivalence est nul.

► Risques de taux d'intérêt

Les emprunts bancaires contractés par MAKHEIA GROUP sont actuellement à taux fixe. En conséquence, MAKHEIA GROUP n'est pas exposé au risque de taux.

► Risques de change

La part des facturations du Groupe hors de la zone euro est très faible et demeure intégralement facturée en euros.

La sous-traitance hors zone euro reste marginale.

Par ailleurs, la plupart des filiales non européennes des principaux clients acceptent de payer en euros. En conséquence, le Groupe n'a jamais mis en place de couverture de son risque de change.

D'une manière plus générale, le chiffre d'affaires réalisé hors zone euro en 2010 est non significatif.

► Risques sur titres de capital

MAKHEIA GROUP n'utilise pas d'instruments financiers pouvant présenter un caractère de risque qui pourrait avoir un impact sur l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits. Le Groupe n'est pas exposé aux risques sur titres de capital (actions, OPCVM, dérivés...) car il n'utilise que des placements de trésorerie classiques à vue sans chercher des rendements particulièrement élevés qui pourraient l'exposer à des produits à risque.

Par ailleurs, suite à une décision de l'Assemblée Générale du 25 juin 2009 (voir § 21.1) le contrat de liquidité signé avec la société AUREL BGC a été suspendu, faute de réserves suffisantes.

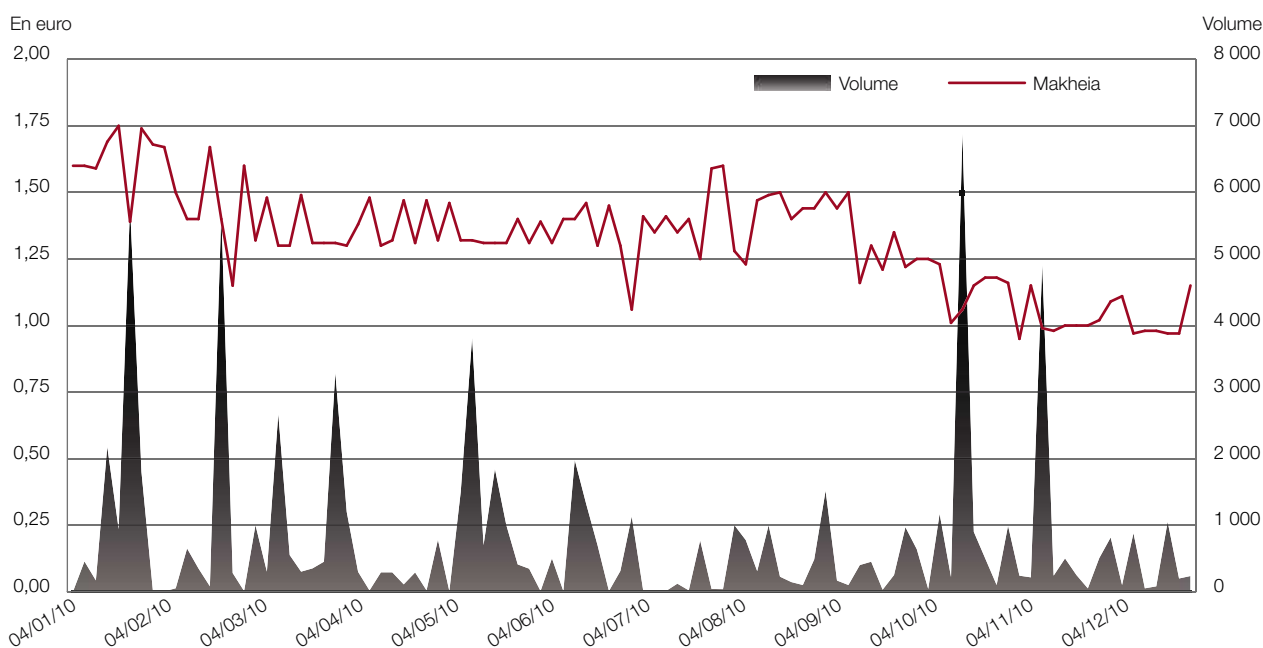
De ce fait, en 2010, il n'y a pas eu de modification des titres autodétenus, et au 31 décembre, le nombre d'actions inscrites au nom de la Société était de :

- 122 371 actions en autocontrôle (pour une valeur de 140 727 €, cotation 1,15 € au 31 décembre 2010), représentant 2,47 % du capital,
- 37 771 actions chez AUREL (pour une valeur de 43 437 € cotation au 31 décembre 2010), représentant 0,76 % du capital,
- 157 946 actions détenues par sa filiale MAKHEIA AFFINITY (pour une valeur de 181 638 € cotation au 31 décembre 2010), représentant 3,18 % du capital,
- la totalité des 318 088 actions sont conservées pour faire face à l'engagement de la Société pris en juin 2008, lors de l'acquisition d'IMAGE FORCE ; MAKHEIA a alors payé pour partie en cash, pour partie par échange d'actions, et pour partie en ORA convertibles en actions au terme de 3 ans ; aucune levée d'option n'ayant été faite, les actions en autocontrôle seront utilisées à l'échéance du 30 juin 2011 pour faire face à cet engagement.

Calcul de volatilité de l'action MAKHEIA GROUP depuis le 01/01/2010.

AU 18/04/2011	Écart-type	Volatilité historique
1 semaine (déc. 2010)	0,101367827	160,28 %
2 semaines (déc. 2010)	0,097111247	153,55 %
3 semaines (déc. 2010)	0,084768021	134,03 %
1 mois (déc. 2010)	0,067934463	107,41 %
2 mois (nov. déc. 2010)	0,091806716	145,16 %
3 mois (4 ^e trimestre 2010)	0,095882505	151,60 %
Depuis le 01/01/2010	0,115873577	183,21 %
Depuis le 01/01/2011	0,132667598	209,77 %

Source : NYSE Euronext



Source : NYSE Euronext

► Risques liés aux tests de dépréciation sur écarts d'acquisition

Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

De façon générale, la valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée (impairment test – cf. : § 20.7 Note 1.2.11 des comptes consolidés 2008, § 2.2.4 des comptes consolidés 2009, et § 2.2.7 des comptes consolidés 2010) au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

4.3. Couverture des risques et politique d'assurance

Le Groupe a conclu des assurances à l'échelon de la maison mère pour l'ensemble de ses filiales :

- les contrats habituels « Dommages » ;
- des polices « Responsabilité Civile Professionnelle » ;
- et « Responsabilité Civile Exploitation ».

Les montants garantis sont conformes aux pratiques en vigueur dans son domaine d'activité et aux exigences des clients.

Pour 2010, les primes d'assurance se sont élevées à 39 419 € pour l'ensemble du Groupe.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1. Histoire et évolution de la Société

1980	Création de Grafedit, basée à Lille.
1984	Changement de nom en Franklin Partners.
1986	Création de Médialogie Paris.
1998	Association de Franklin Partners et Médialogie et création du GROUPE MEDIAGÉRANCE.
1999	Introduction au Second Marché d'Euronext Paris. Acquisition de Labo 4, Visuel Images, Cyber System, Imagence.
2001	Acquisition de ASI Informatique.
2003	Recentrage sur le core business et cession d'Imagence.
2004	Cession d'ASI Informatique.
2005	Ouverture d'un bureau Mediagérance à Genève adossée à l'agence Hermes Communication. Création du GIE de L'Arbre, plateforme graphique dédiée aux marques de luxe : prise de participation de 33 % en juin 2005.
2006	Création de Mediagérance Asia à Singapour pour accompagner les clients internationaux sur la zone Asie-Pacifique.
2009	Fusion simplifiée des sociétés FRANKLIN PARTNERS, ARTICE et SEQUOIA.
2006	Création de Mediagérance Asia à Singapour pour accompagner les clients internationaux sur la zone Asie-Pacifique. Changement de nom en MAKHEIA GROUP, acquisition de Image Force et de Marketing HotSpot.
2009	Fusion simplifiée des sociétés FRANKLIN PARTNERS, ARTICE et SEQUOIA. Apport partiel de Média Management par la société MAKHEIA AFFINITY à la société NETWORTH. Cession de 85 % des titres de la SA NETWORTH, de 100 % des titres de la société MAKHEIA ASIE. Liquidation de la société MAKHEIA BELGIUM.
2010	Transfert d'Euronext vers Alternext. Arrêt de MDG Audio par voie de transmission universelle de patrimoine vers Makheia Affinity.

► Informations juridiques

Dénomination sociale

L'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 25 janvier 2008 (avis du BALO n° 152 paru le 19 décembre 2007) a décidé la modification de dénomination sociale du Groupe : Groupe MEDIAGÉRANCE devient ainsi MAKHEIA GROUP.

Siège social

MAKHEIA GROUP – 125, rue de Saussure – 75017 Paris –
Tél. : 01 42 12 20 00

Forme juridique et capital

Article 1 des statuts : la Société « MAKHEIA GROUP » est une société anonyme de droit français, au capital de 3 680 035,12 €, divisé en 4 959 768 actions.

Durée

Article 5 des statuts : la durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, à savoir jusqu'au 1^{er} janvier 2094, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Registre du commerce des sociétés et APE

RCS Paris 399 364 751

Code APE : 6420Z Administration des entreprises (Holding).

Exercice social

Article 19 des statuts : douze mois du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

5.2. Faits marquants 2010

- Poursuite du Regroupement des activités par réduction du nombre de structures juridiques du Groupe à 7.
- Cession ou fermeture des activités déficitaires.
- Réduction de l'endettement du Groupe.
- Un nouvelle équipe dirigeante.
- Un Conseil d'Administration renouvelé.

5.3. Investissements

Le Groupe a renoué avec une démarche active de Recherche et Développement. D'une part pour améliorer sa réactivité techno-

logique aux évolutions des activités numériques, plurimédias. D'autre part, par le biais d'une plateforme éditoriale de gestion des contenus (QPS 8).

5.4. Investissements prévus et en cours

En dehors des investissements courants destinés au bon fonctionnement de l'activité, principalement les ressources informatiques (mises à jour des matériels et logiciels), il n'y a pas d'investissements significatifs prévus ni en cours.

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1. L'évolution du métier de MAKHEIA GROUP

► Un acteur majeur de la gestion de contenus

MAKHEIA, 1^{er} groupe de communication né de l'émergence des contenus, passe à la vitesse supérieure

La guerre des contenus est ouverte

Né de la fusion de 2 groupes de communication (Image Force et Mediagérance), MAKHEIA GROUP est aujourd'hui le 1^{er} groupe, en France sur le marché des contenus de marques. Marques qui, sous les effets conjugués des nouvelles technologies, des nouveaux comportements des consommateurs et de l'hypersegmentation des publics sont devenues « conversationnelles ». Pour MAKHEIA, l'ère de la communication est terminée, celle de la conversation est lancée. « Il faut passer du symbole aux signes ».

Une offre totalement revue autour du contenu de marque

MAKHEIA GROUP a ainsi revu profondément son organisation et son offre afin d'être un acteur sur l'ensemble de la chaîne des contenus : du conseil en organisation « pluri-contenu » au conversationnel en passant, bien entendu, par toutes les techniques d'écoute et de veille. Du consumer magazine à l'animation de réseaux sociaux en passant par les applis mobiles (Iphone, Ipad), MAKHEIA GROUP couvre l'ensemble des contenus nécessaires à une marque pour nourrir une stratégie conversationnelle.

Une structure organisationnelle originale

Le Groupe a ainsi opéré un décloisonnement complet de ses métiers organisés en expertises spécifiques, en rupture avec le traditionnel « temple grec » des groupes de communication. Au centre, le cœur névralgique du Groupe : planning stratégique/analyse du Web social/R&D digital.

Une nouvelle organisation managériale

Le Groupe s'est également doté d'une nouvelle organisation managériale avec la nomination de 5 DG, un par grand métier, et s'est lancé dans une réécriture complète de ses process avec, à la clef, une certification ISO pour l'été 2011. De quoi assurer « L'esprit Start-Up, le poids d'un leader ».

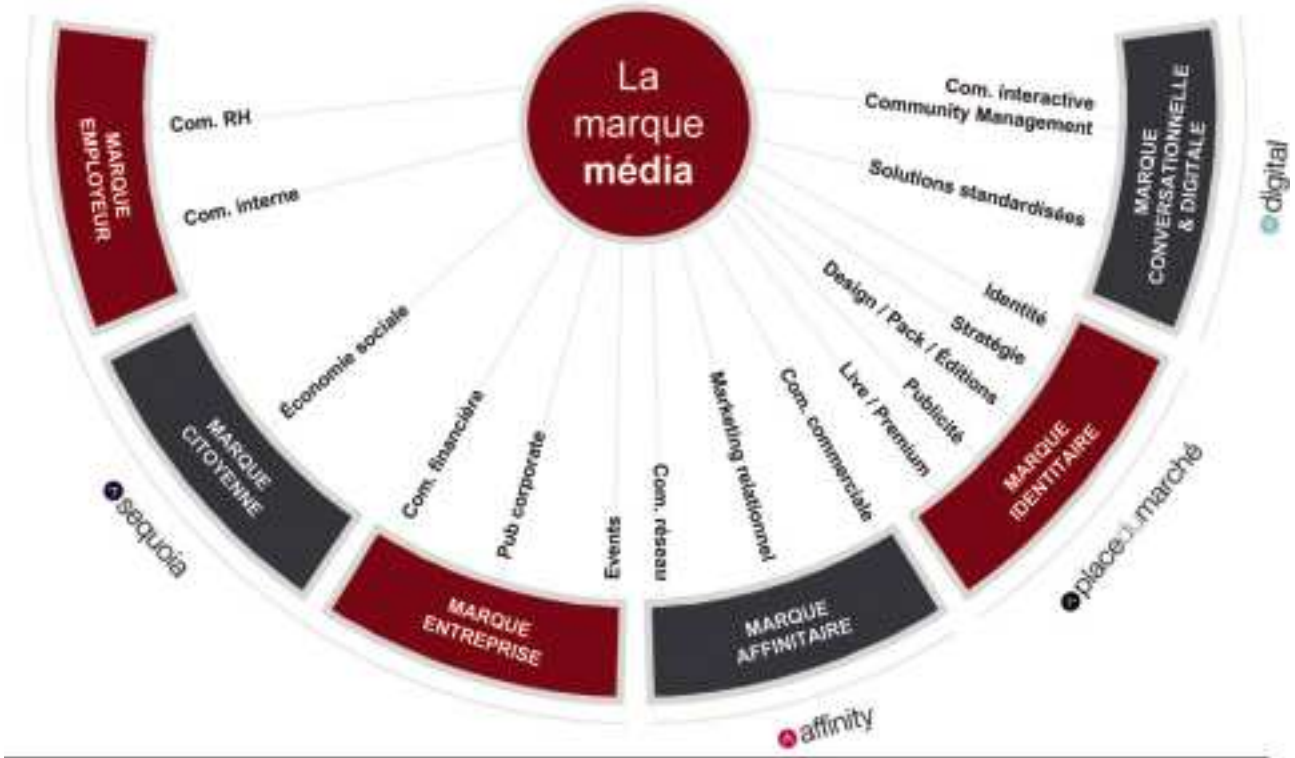
Le retour à la rentabilité et à la croissance

Enfin, le Groupe, après 15 mois de fortes restructurations et une complète réorganisation de sa structure (passage de 17 agences à 4 marques) affiche un retour à la rentabilité et repart en croissance. Deux acquisitions potentielles sont en cours d'analyse, une dans le domaine des applications mobiles (Iphone, Tags...) l'autre dans le digital spécialisé.

► Des métiers complémentaires

MAKHEIA GROUP, incubateur d'innovations, accompagne les entreprises sur les sujets majeurs de mutations et les leviers de croissance.

De la marque "employeur" à la marque "citoyenne" et conversationnelle, quatre pôles au service des gisements d'innovation de la marque média.



► Structure des prestations

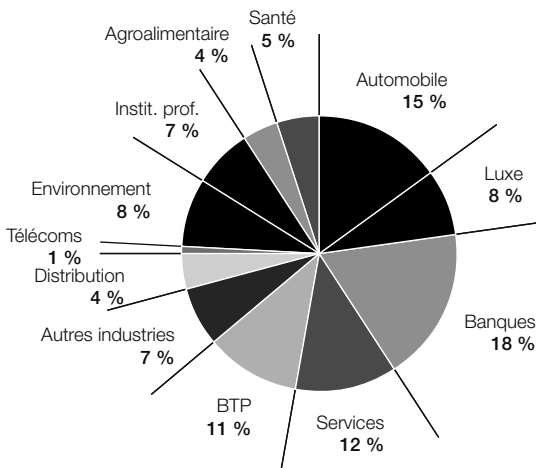
Les budgets facturés aux clients de MAKHEIA GROUP sont établis soit par forfait en mode projet, soit au temps passé par type de prestations telles que Conseil, Création graphique, Fourniture et gestion de contenus, Web mastering... les deux modes de facturation s'équilibrent à 50/50, sur les trois derniers exercices.

► Une clientèle axée sur les grands comptes

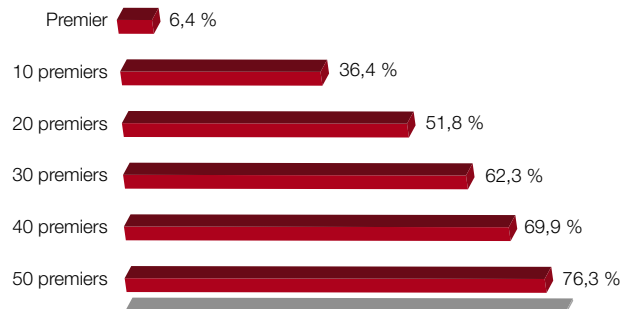
MAKHEIA GROUP facture plus de 200 clients dont plus de 70 % des sociétés du CAC 40.

Le premier client représente 6,4 % du chiffre d'affaires (8,8 % en 2009), les 5 premiers représentent 24,9 % du chiffre d'affaires (28 % en 2009) et les 10 premiers clients 36,4 % (40 % en 2009).

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 RÉALISÉ AVEC LES 200 PREMIERS CLIENTS



POIDS DES PRINCIPAUX CLIENTS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES 2010



Les clients de MAKHEIA GROUP sont de taille européenne ou mondiale. Leurs besoins s'expriment de plus en plus vers une communication centralisée au siège social avec une restitution locale des outils de communication. Les solutions mises au point par MAKHEIA GROUP permettent une diffusion à distance des contenus de communication, leur adaptation locale, sans perte de contrôle pour leur siège.

6.2. Principales activités

► La création et la gestion de contenus corporate

L'activité de création et gestion de contenus de MAKHEIA GROUP est assurée par **quatre métiers**,

- SEQUOIA : communication corporate et financière, Presse d'entreprise
- PLACE DU MARCHÉ : design & identité de marque
- MAKHEIA AFFINITY : marketing services & digital
- DIGITAL : diffusion des contenus

SEQUOIA

3^e agence corporate généraliste du marché en notoriété spontanée (étude Ballester 2010)

Un vrai regard journalistique qui a recours à toutes les techniques : investigation, reportage, commentaire, débat, diffusion, interaction...

Et dont l'objectif est d'informer, de surprendre, de captiver, d'intéresser, de fidéliser ses audiences, et d'interagir pour nouer une vraie relation de confiance et de dialogue.

Principaux clients :

ALSTOM, AREVA, BANQUE DE FRANCE, BOUYGUES, CALCIA, CASINO, CRÉDIT AGRICOLE, EDF, FRANCE TELECOM, HARMONIE MUTUELLE, HSBC, IGN, LA LIGUE CONTRE LE CANCER, MACIF, PSA...

MAKHEIA AFFINITY

Architecte de contenus marketing affinitaires, l'agence propose à ses clients une approche globale de l'animation de ses réseaux commerciaux dans laquelle des solutions « multicanal » permettent d'atteindre des cibles larges tout en préservant la cohérence et la rationalité des messages. Elle apporte des solutions d'outsourcing complet de la fonction, accompagne ses clients dans la programmation d'opérations de marketing et met en œuvre les outils les plus pertinents en fonction des cibles et des produits.

MAKHEIA AFFINITY offre un contrat relationnel s'appuyant sur la maîtrise des contenus marketing et des canaux de propagation pour renforcer le capital affinitaire des marques clients.

MAKHEIA AFFINITY bénéficie de deux implantations : Paris, et Lyon.

Principaux clients :

ACCOR, AUBERT ET DUVAL, BAYER, CHANEL, CITROËN, COTY, DUPONT DE NEMOURS, GDF-SUEZ, IMERYS, PIAGET, PRO BTP, RENAULT, TOSHIBA, VALEO...

MAKHEIA DIGITAL

Pôle intégré dans la structure MAKHEIA AFFINITY, MAKHEIA DIGITAL se veut « L'agence de communication onlife ».

Qui a pour vocation de prendre la mesure des mutations pour rendre la communication digitale des entreprises plus participative et plus authentique.

Principaux clients :

ADP GSI, AFT IFTIM, ASTOR COSMETIC, CAMARA, CITROËN, INTER-MARCHÉ, KRUG...

PLACE DU MARCHÉ

Résultat de la fusion de deux agences du Groupe : MACHINATION, agence de communication publicitaire et corporate, et PLACE DU MARCHÉ, agence de design spécialisée dans l'industrie du luxe. Elle a pour métier d'accompagner les marques dans la création et le déploiement de leur territoire d'expression.

Principaux clients :

ACOVA, CAMARA, LES 4 TEMPS, SEMMARIS – RUNGIS, PALAIS DES CONGRES, GSM, HENNESSY, MHCS – KRUG, RUINART, CLIQUOT, BERLUTI, BACARDI, DECLEOR, VALEO, PERNOD-RICARD...

6.3. Principaux marchés

► Une demande en forte mutation

L'année 2010 est une année charnière, marquant les débuts d'une reprise derrière deux années de crise sans précédent.

Le développement exponentiel des activités numériques et des réseaux sociaux révolutionne tous les métiers traditionnels de la communication sans qu'il soit véritablement possible d'anticiper l'ampleur du phénomène économique et ses répercussions.

L'appréciation des mutations nécessaires et la vitesse de leur mise en place est très inégale selon les entreprises et leurs organisations. De nombreux facteurs d'inertie alliés à un certain scepticisme hérité de la bulle Internet de l'an 2000 introduisent une grande hétérogénéité dans les évolutions chez les annonceurs, comme chez les grands groupes de communication.

Au-delà des attentes de positionnement global et d'image, les annonceurs attendent de leurs conseils :

- des capacités de production de contenus et de discours sur des cibles de plus en plus nombreuses et de plus en plus précises ;
- de nouveaux modes d'écoute et de veille du marché et de dialogue avec les publics ;
- une expertise en gestion de communautés ;
- une coordination des différents dispositifs plurimédias.

► La guerre des contenus est ouverte

MAKHEIA GROUP est aujourd'hui le 1^{er} groupe, en France, sur le marché des contenus de marques. Marques qui, sous les effets conjugués des nouvelles technologies, des nouveaux comportements des consommateurs et de l'hyper-segmentation des publics sont devenues « conversationnelles ». Pour MAKHEIA GROUP, l'ère de la communication est terminée, celle de la conversation est lancée. « Il faut passer du symbole aux signes ».

► Une offre totalement revue autour du contenu de marque

Dans un univers média devenu fragmenté et mouvant, l'image n'est plus un stéréotype monolithique à base de clichés visuels figés.

Les entreprises prennent la parole pour convaincre des publics hétérogènes sur des thèmes multiples tels que consommation éthique, responsabilité sociale, comportement citoyen, prospérité partagée...

Leur image est moins figée, et résulte de « contenus » diversifiés dans des canaux d'information diffractés.

MAKHEIA GROUP a ainsi revu profondément son organisation et son offre afin d'être un acteur sur l'ensemble de la chaîne des contenus : du conseil en organisation « pluri-contenu » au conversationnel en passant, bien entendu, par toutes les techniques d'écoute et de veille. Du consumer magazine à l'animation de réseaux sociaux en passant par les applis mobiles (Iphone, Ipad), MAKHEIA GROUP couvre l'ensemble des contenus nécessaires à une marque pour nourrir une stratégie conversationnelle.

6.4. Perspectives 2011 et stratégie du Groupe

Dans une interview de juin 2010 au journal l'EXPRESS, David Jones, PDG d'Euro RSCG worldwide, proclamait « le numérique va bouleverser notre vie... Internet, conjugué à l'explosion des réseaux sociaux a commencé à changer radicalement le rapport du consommateur au produit et au monde de l'entreprise... Il est beaucoup plus important de créer des contenus que les consommateurs peuvent partager ou s'approprier que d'essayer de contrôler des messages publicitaires formatés pour la télé... »

Dans ce contexte de bouleversement de tous les Codes de la communication, MAKHEIA GROUP travaille sur des leviers de croissance spécifiques autour de trois segments :

► Les réseaux sociaux et l'explosion du marketing communautaire

Les revenus publicitaires des réseaux sociaux devraient s'envoler en 2011. Si l'année 2010 a marqué l'avènement de Facebook comme plateforme publicitaire de premier ordre, la tendance devrait continuer en 2011 avec des revenus qui devraient progresser de manière considérable passant ainsi de près de 2 milliards d'euros de revenus en 2010 à plus de 4 milliards d'euros en 2011. Les prévisions des revenus Twitter devraient, eux, tripler. Les internautes français passent en moyenne 4,1 heures par mois sur des réseaux sociaux, selon une étude Comscore réalisée en décembre 2010. 37,8 millions visitent des sites de réseaux sociaux, soit une pénétration de plus de 80 %.

► Les applis mobiles (iPhone, Android) et tablettes (iPad, etc.)

Le marché des tablettes tactiles devrait dépasser celui des PC portables d'ici 2020 avec des usages portant majoritairement sur des offres de contenus.

Le surf et l'e-mail représentent 91 % du temps passé sur l'iPad.

- 70 % lisent des livres
- 66 % écoutent de la musique
- 61 % lisent journaux et magazines
- 50 % regardent la TV et des films

► Les marchés de forte mutation digitale

Renouvellement des outils de communication financière, mutations marketing de réseau...

Le poids d'Internet dans les dépenses de publicité des grands annonceurs va continuer de croître en 2011, pour atteindre 17 % des dépenses contre 15 % en 2010 (Benchmark Group). Les dépenses publicitaires Internet progresseront de 12 % en 2011, ce qui marque une légère accélération par rapport à 2010 (+ 10 %).

Internet continuera donc de gagner des parts de marché face aux autres médias. Le Web fait désormais partie des trois plus importants budgets publicitaires pour les deux tiers des grands annonceurs. Près d'un sur cinq en a déjà fait son premier levier publicitaire.

6.5. Les priorités 2011

► Des investissements très ciblés

MAKHEIA GROUP travaille d'une part à l'acquisition de « spécialités » de niches : agences positionnées sur le marché des applications mobiles et tablettes ou acteurs du web social et du community management ;

D'autre part à la défense des expertises traditionnelles du Groupe en anticipant les mutations des activités de communication financière et les migrations de l'édition d'entreprise.

► Une structure organisationnelle originale

MAKHEIA GROUP a ainsi opéré un décloisonnement complet de ses métiers organisés en expertises spécifiques, en rupture avec le traditionnel « temple grec » des groupes de communication. Au centre, le cœur névralgique du Groupe : planning stratégique/analyse du Web social/R&D digital.

► Une nouvelle organisation managériale

Le Groupe s'est également doté d'une nouvelle organisation managériale avec la nomination de 5 DG, un par grands métiers, et s'est lancé dans une réécriture complète de ses process.

► Le retour à la rentabilité et à la croissance

Enfin, le Groupe, après 15 mois de fortes restructurations et une complète réorganisation de sa structure (passage de 17 agences à 4 marques), affiche un retour à la rentabilité et repart en croissance.

6.6. Événements exceptionnels

Non applicable pour 2008, 2009 et 2010.

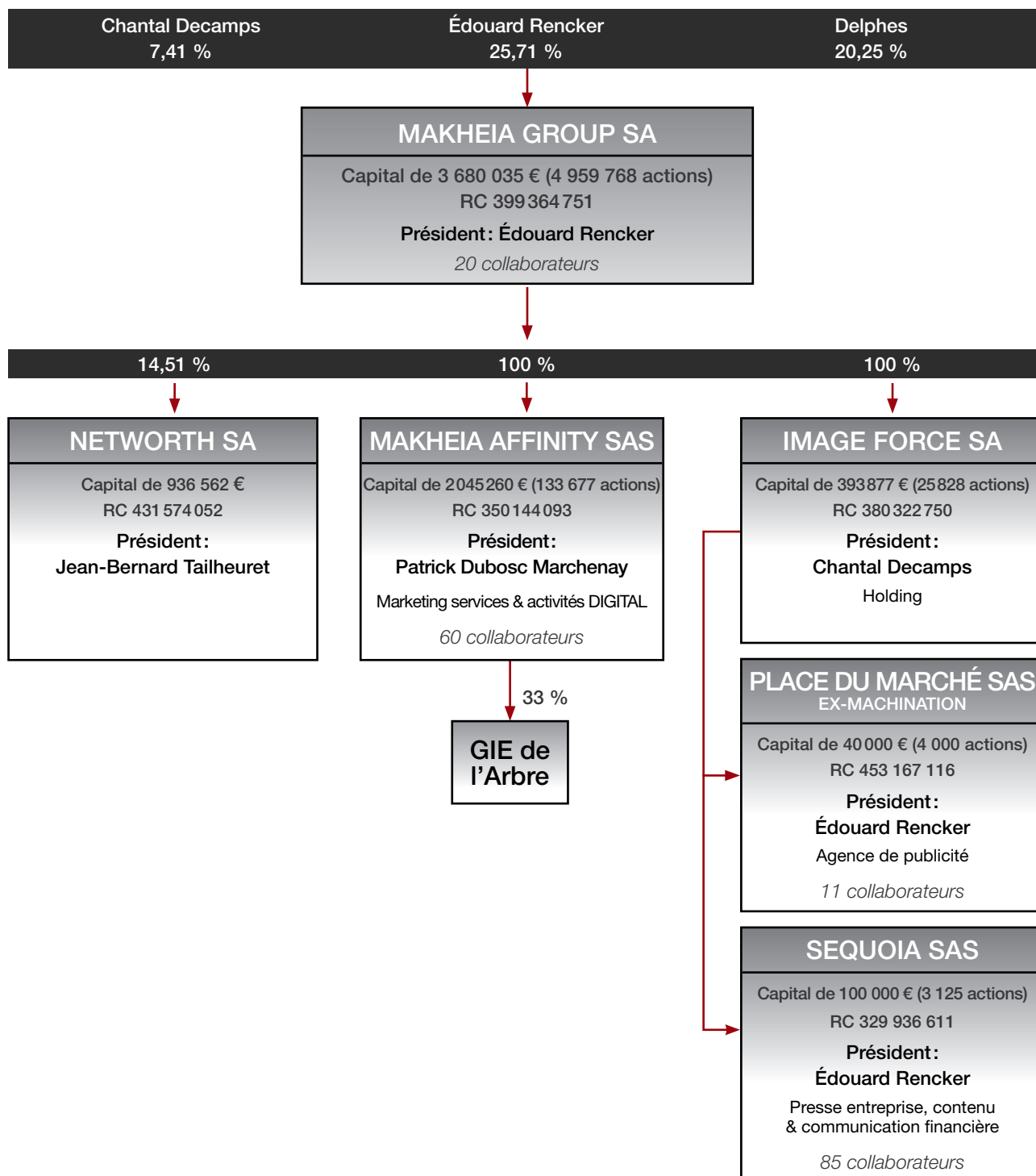
6.7. Degré de dépendance

Le Groupe n'est pas dépendant de brevets ou licences (voir chapitre 11).

L'activité de MAKHEIA GROUP ne dépend pas d'importants clients ou contrats, les 10 premiers clients ne représentant que 36,4 % de son chiffre d'affaires total (voir chapitre 4).

7. ORGANIGRAMME

7.1. Organigramme du Groupe au 30/03/2011



7.2. Liste des principales filiales

En Annexe 1, Comptes Consolidés § 2.3.1.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'agencements et de matériel de bureau et informatique.

Leur montant net s'élève pour les années 2008, 2009 et 2010 respectivement à 828, 397 et 256 milliers d'euros.

8.2. Questions environnementales et éthiques

Le secteur dans lequel le Groupe opère ne présente pas de risques environnementaux particuliers.

Le Groupe s'est engagé à respecter des valeurs et des comportements qui forgent sa culture d'entreprise :

- écoute des partenaires, qu'ils soient clients ou fournisseurs, dans le but de comprendre leurs besoins et de les aider, afin de construire des relations de confiance durables ;

- respect de la promesse donnée que ce soit en matière de qualité des prestations fournies ou de délais, mais aussi de transparence vis-à-vis des actionnaires ;
- convivialité et esprit d'équipe vis-à-vis des partenaires, mais aussi des collaborateurs du Groupe ;
- esprit d'entreprise et d'engagement pour optimiser la profitabilité du Groupe, réduire les coûts, trouver des solutions qui concourent à assurer un futur pérenne ;
- profitabilité par respect des actionnaires.

Pour concrétiser cette politique, le Groupe a sensibilisé l'ensemble de ses équipes à différents engagements, suivi par un comité développement durable. Cet effort a été sanctionné fin 2009 par l'obtention du label ENVOL (Engagement Volontaire de l'Entreprise pour l'Environnement), décerné par l'ACFCI et l'ADEME, en fonction des exigences du référentiel de management environnemental par étapes AFNOR FD X30-205.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. Situation financière

► 2008

MAKHEIA GROUP a enregistré en 2008 un chiffre d'affaires de 27,1 M€ contre 21,7 M€ en 2007, en raison d'importantes modifications de son périmètre : acquisitions, fusions, cessions.

En pro forma, le chiffre d'affaire est de 36,36 M€ sur l'ensemble de l'année 2008 contre 36,57 M€ en 2007, à périmètre 2008. Soit de fait une quasi-stabilité du chiffre d'affaires.

En 2008, le Groupe s'est considérablement transformé en intégrant des activités à forte valeur ajoutée tels que le conseil, la conception et la création tant en communication corporate (avec l'arrivée de SEQUOIA), qu'en communication digitale (avec l'arrivée de Logwithme – département d'IMAGE FORCE) et en Mediamanagement (avec l'arrivée de Marketing HotSpot).

(en K€ et aux normes IFRS)	2008	2007	Variation
Chiffres d'affaires	27 102	21 663	+ 25,1 %
Résultat opérationnel courant	- 165	618	NS
Résultat opérationnel	- 202	1 042	NS
Résultat avant Impôts	- 395	952	NS
Résultat net part du Groupe	- 165	717	NS
Endettement financier net	3 452	796	+ 334 %
Capitaux propres	6 768	3 358	+ 102 %
Ratio endettement financier net/Capitaux propres	0,51	0,24	

CONTRIBUTION DES FILIALES AU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (EN K€)

	2008*	2007	Évolution
MAKHEIA AFFINITY (EX MEDIAGERANCE SAS)	13 768	12 685	+ 8,5 %
PLACE DU MARCHÉ	2 639	5 296	- 50,2 %
FRANKLIN PARTNERS	3 459	3 568	- 3,1 %
MAKHEIA Belgium	57	147	- 61,2 %
MHS	472	0	NS
NETWORTH	0	0	NS
SEQUOIA	5 647	0	NS
ARTICE	249	0	NS
MACHINATION	808	0	NS

* Sociétés du groupe IMAGE FORCE sur 6 mois

Informations financières pro forma 2008

Les informations financières pro forma sont présentées dans le but de refléter une information sur une année entière comme si l'acquisition des titres de la société Image Force par le groupe Makheia avait été réalisée au 1^{er} janvier 2008.

Ces informations financières n'ont qu'une valeur purement illustrative car en raison de leur nature, elles traitent d'une situation hypothétique qui ne représente pas la situation financière ou les résultats effectifs de la Société.

Ces informations financières ont été établies sur la base des comptes des entités composant le Groupe au 31 décembre 2008. Les comptes individuels du 1^{er} semestre 2008 du groupe Image Force (colonne E) n'ont fait l'objet d'aucun retraitement compte tenu de l'adéquation des règles et méthodes comptables utilisées avec celle du groupe Makheia. Les retraitements opérés au niveau du résultat financier (colonne F) correspondent à la charge d'intérêts semestriels sur l'endettement lié à l'acquisition du groupe Image Force. L'économie d'impôt correspondante a été évaluée forfaitairement à 33,33 %.

	MAKHEIA GROUP 1 ^{er} semestre 2008	MAKHEIA GROUP 2 ^e semestre 2008	Groupe Image Force 2 ^e semestre 2008	Données Publiées MAKHEIA GROUP 2008	Groupe Image Force 1 ^{er} semestre 2008	Données pro forma sur un exercice (D+E+F)	MAKHEIA GROUP 2007
	(A)	(B)	(C)	(D)=(A+B+C)	(E)	(F)	
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 568	8 523	8 011	27 102	9 256	36358	21 663 (*)
RT OPÉRATION. COURANT	138	- 416	113	- 165	617	452	618
RT OPÉRATIONNEL	140	- 429	87	- 202	575	373	1 042 (**)
RT Financier	- 41	- 192	40	- 193	25	- 223	- 90
Charges d'impôts	- 7	279	- 42	230	- 182	66	- 235
Résultat net	92	- 342	85	- 165	418	216	717
Résultat net Part du Groupe	92	- 342	85	- 165	418	216	717

(*) Dont 3 300 K€ de CA réalisé sur une activité cédée au 31/12/2007

(**) Dont 448 K€ lié à la cession d'une activité

► 2009

MAKHEIA GROUP a enregistré en 2009 un chiffre d'affaires de 27,2 M€ contre 27,1 M€ en 2008.

Le chiffre d'affaires 2008 tenait compte de l'arrivée du Groupe IMAGE FORCE dans le périmètre de MAKHEIA GROUP à compter du 1^{er} juillet 2008. Celui de 2009 en tient compte sur tout l'exercice.

L'année 2009 a été également marquée par d'autres modifications du périmètre en raison de l'évolution de la demande clients : 85 % des dircom récemment interrogés par OPINION WAY estiment que les problématiques de contenus et leur gestion sont devenues des priorités.

D'où la cession de 85 % du capital de la filiale NETWORTH gérant les activités de médiamanagement pour se recentrer sur l'offre complète de contenus corporate (porteur de valeurs), marketing (vecteurs d'efficacité et de ROI) et digitaux (communautaires et relationnels) ; fermeture de la filiale belge ; arrêt d'activités non significativement rentables.

De ce fait, à périmètre comparable, le chiffre d'affaires a baissé de 14 %, Cette baisse résulte d'une pression des clients sur les tarifs, du gel de certaines commandes voire de leur annulation. Par contre, le revenu brut n'a diminué que de 9 %.

Cette année, la filiale SEQUOIA s'est vu renouveler la certification ISO 9001 : 2008, sur l'ensemble de ses activités. Elle a par ailleurs organisé pour la cinquième année son baromètre « Rapports annuels » ; sur la base de critères quantitatifs, elle analyse les stratégies documentaires, éditoriales et créatives de l'ensemble des rapports annuels du CAC 40.

SEQUOIA s'est vu récompenser par l'UJJEFF, obtenant le prix du magazine externe BtoB avec la FHP et nominée avec le rapport annuel d'Essilor.

Parallèlement, l'actionnariat nominatif s'est trouvé modifié en fin d'année.

En décembre, le Groupe a présenté à EURONEXT un dossier de demande de transfert sur ALTERNEXT, possibilité toute récente (loi 2009-1255 du 19 octobre 2009, suivi de l'arrêté du

4 novembre 2009) pour alléger, d'une part certaines obligations réglementaires en matière d'information et de certification, d'autre part en matière de coûts.

(en K€ et aux normes IFRS)	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Chiffres d'affaires	27 209	27 102	NS
Résultat opérationnel courant	- 1 078	- 165	NS
Résultat opérationnel	- 1 060	- 202	NS
Résultat avant Impôts	- 1 224	- 395	NS
Résultat net part du Groupe	- 1 235	- 165	NS
Endettement financier net	827	3 452	- 76 %
Capitaux propres	5 450	6 768	- 19,47 %
Ratio endettement financier net/Capitaux propres	0,15	0,51	

CONTRIBUTION DES FILIALES AU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2009 (EN K€)

	2009	2008*	Évolution
MAKHEIA AFFINITY	7 847	13 768	- 43,0 %
PLACE DU MARCHÉ/MACHINATION	2 046	3 186	- 35,8 %
SEQUOIA (FRANKLIN + ARTICE en 2008)	17 083	9 355	+ 82,6 %
MAKHEIA GROUP/IMAGE FORCE	12		

* Sociétés du groupe IMAGE FORCE sur 6 mois

► 2010

MAKHEIA GROUP a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 23 255 K€ pour un Revenu Brut de 16 859 K€.

Ces chiffres s'inscrivent en ligne avec l'objectif, sur l'année 2010, autour des 17 millions € de Revenu Brut que le Groupe s'était fixé.

La baisse affichée du chiffre d'affaires résulte essentiellement de l'arrêt définitif de certaines activités non rentables (comme la retouche d'image et les activités de studio de prises de vue) ainsi qu'à la clôture de dossiers clients chroniquement déficitaires. L'activité du 1^{er} semestre avait déjà été impactée des opérations de restructurations réalisées, après les fermetures de Makheia Asie et celle de Makheia Belgium en fin d'année précédente.

Sur le dernier trimestre 2010, l'activité commerciale des agences du Groupe a été positive avec un chiffre d'affaires de 5 850 K€, contre 5 203 K€ pour le 4^e trimestre 2009, (soit une croissance de 12,6 %) et avec un taux de réussite aux compétitions supérieur à 50 %.

SEQUOIA, l'agence corporate de MAKHEIA GROUP, a ainsi remporté 4 nouveaux budgets : Safran (dispositif relation actionnaires), la fondation Total (rapport annuel), EDF R&D (édition) et le Groupe Atlantic (magazine interne international en 7 langues)

AFFINITY, l'agence relationnelle, a quant à elle remporté les compétitions Alfa-Roméo (stratégie digitale et refonte du site), GoodYear (animation événementielle) et Calderys (dispositif digital).

Par ailleurs, MAKHEIA GROUP a été primé à deux reprises en ce début d'année : un Top Com d'or pour le magazine externe d'Harmonie Mutuelles (Essentiel Santé Magazine - premier tirage de la presse santé avec plus de 2,2 millions d'exemplaires tous les deux mois) pour SEQUOIA et une mention spéciale au prix Vie Financière – Money Week pour le rapport annuel d'Eramet, deux réalisations de SEQUOIA.

Ces nombreux succès commerciaux, doublés des effets positifs des restructurations, s'accompagnent d'une amélioration de la rentabilité globale dans pratiquement toutes les filiales.

(en K€ et aux normes IFRS)	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Chiffres d'affaires	23 255	27 209	- 14,5 %
Résultat opérationnel courant	894	- 1 078	182,9 %
Résultat opérationnel	886	- 1 060	183,6 %
Résultat avant Impôts	779	- 1 224	163,64 %
Résultat net part du Groupe	801	- 1 235	164,9 %
Endettement financier net	1 572	827	90 %
Capitaux propres	6 166	5 450	13,14 %
Ratio endettement financier net/Capitaux propres	0,25	0,15	

**CONTRIBUTION DES FILIALES AU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2010 (EN K€)**

	2010	2009	Évolution
MAKHEIA AFFINITY	7 204	7 847	- 8,2 %
PLACE DU MARCHÉ/MACHINATION	1 690	2 046	- 17,4 %
SEQUOIA	14 036	17 083	- 17,8 %
MAKHEIA GROUP/IMAGE FORCE	120	12	

9.2. Résultat d'exploitation**► 2008****Le résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant s'élève à - 165 K€.

Compte tenu de l'arrivée au 1^{er} juillet 2008 des activités du Groupe IMAGE FORCE dans MAKHEIA GROUP, les 6 premiers mois d'activité du groupe IMAGE FORCE n'ont pas été intégrés. En pro forma 2008, le résultat opérationnel courant de MAKHEIA GROUP sur les 12 mois ainsi reconstitués ressort à + 452 K€.

Dans ce résultat opérationnel courant figurent pour 259 K€ de charges non récurrentes de départs. Il intègre par ailleurs l'activation d'un crédit impôt recherche pour un montant de 118 K€.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à - 202 K€ contre 1 042 K€ en 2007.

En 2007, figurait la cession du fonds de commerce de la dernière activité de production du Groupe, qui était encore hébergée au sein de la filiale PLACE DU MARCHÉ. Cette activité représentait un chiffre d'affaires de 3,48 M€ en 2007 sans réelle contribution au résultat d'exploitation du Groupe.

Les activités habituellement fortement contributives au résultat, comme celles de communication financière ont connu une baisse conjoncturelle et l'activité de Mediamanagement n'a que très récemment atteint son point mort.

L'année 2008 fut aussi difficile pour notre activité PLACE DU MARCHÉ qui a dû faire face au départ massif d'une équipe vers une société concurrente.

D'autre part, les activités du groupe Image Force, traditionnellement plus rentables au premier semestre, ne sont pas intégrées dans le résultat opérationnel. Pro forma le résultat opérationnel du nouvel ensemble est de 373 K€.

Le résultat net

Le résultat part du Groupe avant impôts passe à - 165 K€ contre 717 K€ en 2007, ceci sans l'intégration des résultats du groupe Image Force au premier semestre 2008.

Le résultat net intègre l'activation de l'impôt correspondant au déficit reportable soit un montant de 386 K€.

► 2009**Le résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant s'élève à - 1 078 K€. Ce dernier est lourdement impacté des charges de restructuration car le

résultat brut d'exploitation des agences – hors exceptionnel, amortissements et provisions – est lui positif.

Les agences qui ont le plus souffert de la crise sont MAKHEIA AFFINITY et PLACE DU MARCHÉ de par la structure de leurs budgets non récurrents.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à - 1 060 K€ contre - 202 K€ en 2008.

Les activités habituellement fortement contributives au résultat, comme celles de communication financière ont connu une baisse conjoncturelle pour la deuxième année consécutive.

Le résultat lié aux activités arrêtées

L'activité de Mediamanagement, regroupée chez NETWORTH et sa filiale MAKHEIA ASIA, n'atteignant pas son point mort a été cédée.

Seule la quote-part de résultat (- 213 K€) a été intégrée dans les comptes consolidés.

Le résultat net

Le résultat part du Groupe avant impôts passe à - 1 235 K€ contre - 165 K€ en 2008.

Le résultat net intègre l'activation de l'impôt correspondant au déficit reportable.

► 2010**Le résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant s'élève à 894 K€. Le redressement par rapport au résultat de 2009, - 1 078 K€, est l'illustration du bien-fondé des choix stratégiques des derniers dix-huit mois basés sur l'assainissement et la consolidation des structures.

Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 886 K€.

Le résultat net

Le résultat part du Groupe avant impôts passe à 801 K€ contre - 1 235 K€ en 2009.

Le résultat net intègre d'une part les charges financières, d'autre part l'activation de l'impôt correspondant au déficit reportable.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. Informations sur les capitaux

► 2008

La hausse des capitaux propres à 6 768 K€ en 2008 contre 3 358 K€ en 2007 : cette augmentation résulte principalement de l'augmentation de capital liée à l'acquisition d'IMAGE FORCE et à l'émission des ORA.

► 2009

La baisse des capitaux propres à 5 450 K€ en 2009 contre 6 768 K€ en 2008 résulte principalement du résultat net au 31/12/2009 soit - 1 235 K€.

► 2010

L'augmentation des capitaux propres à 6 166 K€ en 2010 contre 5 450 K€ en 2009 résulte principalement du résultat net au 31/12/2010, soit 801 K€.

10.2. Informations sur les flux de trésorerie

► 2008

Au 31 décembre 2008, l'endettement financier net du Groupe se situe à 3 452 K€ contre 796 K€ au 31 décembre 2007. L'augmentation de l'endettement correspond à la souscription au 30 juin 2008 d'un crédit moyen terme de 4 000 K€ pour financer l'acquisition du groupe Image Force.

La hausse des capitaux propres, à 6 768 K€ en 2008 contre 3 358 K€ en 2007, résulte principalement de l'augmentation de capital liée à l'acquisition d'IMAGE FORCE et à l'émission des ORA.

Le ratio Endettement financier net/Capitaux propres passe de 0,24 en 2007 à 0,51 en 2008.

► 2009

Au 31 décembre 2009, l'endettement financier net du Groupe se situe à 827 K€ contre 3 452 K€ au 31/12/2008.

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 3 543 K€ dont 175 K€ de crédit bancaire à taux variable, 3 328 K€ de crédit bancaire à taux fixe et 40 K€ d'emprunt lié au retraitement du crédit-bail.

Le ratio Endettement financier net/Capitaux propres s'améliore en passant de 0,51 en 2008 à 0,15 en 2009.

► 2010

Au 31 décembre 2010, l'endettement financier net du Groupe se situe à 1 572 K€ contre 827 K€ au 31/12/2009.

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 2 526 K€ dont 122 K€ de crédit bancaire à taux variable, 2 401 K€ de crédit bancaire à taux fixe et 2 K€ d'emprunt lié au retraitement du crédit-bail.

Le ratio Endettement financier net/Capitaux propres passe de 0,15 en 2009 à 0,25 en 2010.

10.3. Conditions d'emprunt et structure des financements

► 2008

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 3 605 K€ dont 3 250 K€ de crédits bancaires et 133 K€ de crédit-bail.

► 2009

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 3 543 K€ dont 3 503 K€ de crédits bancaires et 40 K€ de crédit-bail.

► 2010

La part des dettes financières à plus d'un an représente un montant de 2 526 K€ dont 2 524 K€ de crédits bancaires et 2 K€ de crédit-bail.

10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux

Non applicable.

10.5. Sources de financement postérieures à la clôture

Compte tenu de la conjoncture économique difficile, l'entreprise s'est organisée pour disposer de fonds à court terme : mobilisation si nécessaire de créances auprès d'un factor.



11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCE

Non applicable du fait de la cession de la filiale NETWORTH qui gère l'ensemble des activités de Médiamanagement.

12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1. Principales tendances au cours du dernier exercice

Voir chapitre 13.

12.2. Tendances et événements susceptibles d'influer sur les perspectives

La conjoncture économique particulièrement difficile en 2008 et 2009, l'amorce d'une reprise en 2010, l'onde de choc de l'éruption numérique, sont autant de facteurs qui rendent l'appréciation de perspectives tout à fait hasardeuse.

Dans ce contexte, MAKHEIA GROUP organise ses différentes structures pour les optimiser avec le maximum de souplesse autour d'un noyau dur « digital » et intègre la dimension Web

dans chacune des réflexions stratégiques clients. Il est donc prêt à répondre aux améliorations perceptibles en ce début d'année 2011 du marché de la communication.

L'activité du 1^{er} trimestre 2011 est conforme au business-plan prévisionnel 2011.

Grâce à l'efficacité de la nouvelle démarche commerciale et à l'adéquation des offres par rapport aux attentes du marché, le nombre des compétitions auxquelles MAKHEIA GROUP a participé est en nette amélioration par rapport à 2009. Mais surtout le taux de gain à ces compétitions est tout à fait performant (18 gagnées sur 28 présentées) et traduit les efforts de qualité et de compétitivité des offres.

SEQUOIA, filiale du Groupe dédiée à la communication financière et au développement durable, vient de publier son bilan de la saison 2009-2010 des rapports annuels. Une année faste pour Sequoia qui signe plus de vingt rapports annuels en 2011, ce qui la place comme leader des agences partenaires des sociétés du CAC 40.

13. PRÉVISIONS ET ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Le business-plan 2011-2013 intègre deux paramètres importants :

- un retour à la croissance avec une rentabilité positive,
- une accélération de la mutation des métiers traditionnels de MAKHEIA GROUP vers le digital, tendance déjà largement opérée en 2010 et qui se confirme dès le début de 2011.

À ce titre, MAKHEIA GROUP a été un des premiers acteurs de la communication à proposer, dès septembre 2010, les premières

applications « tablettes tactiles » à destination des entreprises et a développé une offre spécifique sur les réseaux sociaux.

► Résultats consolidés 2010

Une année de forte restructuration, une baisse du CA liée à l'arrêt des activités pas ou peu rentables, une exploitation positive des agences encore marquée par des coûts exceptionnels lourds, de l'ordre de 800 K€.

En K€	2010	2009 (*)
Chiffre d'affaires	23 255	27 209
Marge brute	16 859	18 800
Résultat opérationnel courant	894	- 1 078
Résultat opérationnel	886	- 1 060
Résultat net	801	- 1 235
Dettes financières nettes	1 572	827
Capitaux propres	6 166	5 450
Gearing	25 %	15 %

(*) Déconsolidation de la société Networth

Comptes audités

► Activité 2010, un redressement planifié

MAKHEIA GROUP a réalisé sur l'ensemble de l'exercice 2010 un chiffre d'affaires de 23 255 K€ contre 27 209 K€ en 2009. À périmètre comparable le Groupe affiche une baisse de son chiffre d'affaires de 14,5 %.

En revanche, la Marge Brute qui ressort à 16 859 K€ affiche, à structure comparable, un recul limité à 10,3 %. Cette évolution résulte des efforts de toutes les équipes tant commerciales que de production.

La démarche commerciale des agences a été, malgré la crise, particulièrement dynamique avec la participation à une centaine de consultations, et un taux de réussite moyen de 24 %. Le Groupe a ainsi gagné des appels d'offres très significatifs comme PSA Peugeot Citroën (com' interne internationale), la Macif (communication client), Bayer Cropsciences (communication produit), Gecina (communication financière et AG) ou encore Krug (opération autour de la Grande Cuvée). La plupart de ces contrats ont eu leur plein déploiement au cours de l'année 2010.

Dans le même temps, MAKHEIA GROUP avait très nettement renforcé sa structure financière, ramenant son taux d'endettement

financier net à 15 % à fin décembre 2009, contre 51 % au 31/12/2008, il est de 25 % en 2010.

► Recentrage des activités sur un seul site fin 2011

MAKHEIA GROUP a résilié le bail correspondant aux locaux de l'avenue Marceau à échéance de fin août 2011, et a signé un nouveau bail pour tout l'immeuble de la rue de Saussure, de + 2500 m². Concomitamment, le propriétaire de la rue de Saussure entreprend d'ici la fin de l'année de gros travaux d'aménagements pour qualifier l'immeuble selon les nouvelles normes de qualité environnementale. Les effets de ce recentrage seront mesurables dès les comptes de l'exercice 2012 : productivité des équipes qui se croiseront sur un même site, et économies d'échelle.

Les bureaux de Lyon déménagent également d'Ecully pour le centre de Lyon dans le but de faciliter les accès et échanges clients.

Enfin, la recherche de rentabilité reste la priorité absolue, les équipes ayant pour objectif l'amélioration progressive de leur résultat opérationnel pour tendre vers la norme sectorielle de 15 % à moyen terme.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1. Organes de direction

► Composition du Conseil d'Administration au 31 mars 2011

Le Conseil d'Administration de MAKHEIA GROUP était composé de 6 membres au 31 mars 2011 :

- Monsieur Édouard Rencker,
- Madame Chantal Decamps,
- Monsieur Boris Eloy, administrateur indépendant*,
- Monsieur Jean-Philippe Gallant, administrateur indépendant*,
- Monsieur Jean-François Variot,
- la SAS DELPHES représentée par Monsieur Thierry Sergent.

* Critères retenus pour la qualification d'administrateur indépendant au sens du Rapport Bouton.

M. Édouard RENCKER

- Président-Directeur Général de la SA MAKHEIA GROUP
- Président de SEQUOIA, de MACHINATION, de PLACE DU MARCHÉ
- Administrateur de la SA IMAGE FORCE
- Administrateur de l'UJJEF

Autres mandats au cours des cinq dernières années : ARTICE, NETWORKTH

Adresse professionnelle : 125, rue de Saussure – 75017 Paris

Mme Chantal DECAMPS

- Directeur Général Délégué de la SA MAKHEIA GROUP
- Président Directeur Général de la SA IMAGE FORCE

Autres mandats au cours des cinq dernières années : IMAGE TRUST, NETWORKTH

Adresse professionnelle : 125, rue de Saussure – 75017 Paris

M. Boris ELOY

- Administrateur indépendant de la SA MAKHEIA GROUP
- Administrateur actionnaire de la SARL STRIP, 18-20, bd de Reuilly – 75012 Paris
- Président de l'association UJJEF Communication & Entreprise, 420, rue St Honoré – 75008 Paris

Adresse professionnelle : Directeur de la communication de SERVAIR, 4 place de Londres Roissy-pôle – 95726 Roissy Charles de Gaulle cedex

M. Jean-Philippe GALLANT

- Administrateur indépendant de la SA MAKHEIA GROUP
- Président-Directeur Général de la SAS SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA RUE D'ALGER et gérant de la rue d'Alger Sarl, 230, rue d'Alger – 59100 Roubaix
- Président du Conseil de Surveillance de GENERIX GROUP SA, à Villeneuve-d'Ascq

- Gérant de la SARL SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE LA RUE D'ALGER, 230, rue d'Alger – 59100 Roubaix
- Administrateur SA FINANCIÈRE BOSCARY, et de Paris Lyon Gestion : 10, rue d'Uzès 75002 PARIS, CALIFFE 2008 SAS et CALIFFE 2009 SAS, 11, rue François Ponsard 75116 PARIS.

Autres mandats au cours des cinq dernières années : Editis, Saur

Adresse professionnelle : 7, rue Royale – 75001 Paris

La SAS DELPHES

Ayant pour représentant permanent M. Thierry Sergent, depuis le 8 janvier 2010 ; la société DELPHES n'a pas d'autre mandat.

M. Thierry Sergent était précédemment administrateur indépendant de MAKHEIA GROUP, mandat dont il a démissionné pour accepter à la même date celui de représentant légal de DELPHES ; il est par ailleurs :

- PDG Exwpay, 23, rue Louis-le-Grand – 75002 Paris
- Administrateur BestOfMedia, 21, rue Eugène Eichenberger – 92800 Puteaux ; et de Strip communication
- Gérant TSCC, 19, avenue du Lycée Lakanal – 92340 Bourg-la-Reine

Autres mandats au cours des cinq dernières années : administrateur de la société Florial

Adresse professionnelle : 1, place Boieldieu – 75002 Paris

M. Jean-François VARIOT

- Administrateur de la SA MAKHEIA GROUP
- Administrateur de NETWORKTH
- PDG de la SAS IMAGE TRUST
- Gérant de la SARL MESSAGE TRUST

Autres mandats au cours des cinq dernières années : IMAGE FORCE, NETWORKTH

Adresse professionnelle : 3, rue Soufflot – 75005 Paris

► Autre membre du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2010

M. Franck JACLIN – fin de mandat le 8 janvier 2010

- Représentant permanent de la SAS DELPHES au sein du Conseil d'Administration du MAKHEIA GROUP jusqu'au 8 janvier 2010
- Président-Directeur Général de la SAS DELPHES, 11, rue Paul Baudry – 75008 Paris

Les sociétés mentionnées constituent la liste des sociétés au sein desquelles les membres du Conseil d'Administration ont déclaré être membres d'un organe d'administration, de direction, de surveillance ou associé commandité, au cours des cinq dernières années.

► Informations sur les membres du Conseil d'Administration

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

Au cours des cinq dernières années :

- aucun membre n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- aucun membre n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires,
- aucun membre n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires de l'émetteur,
- aucun membre n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude.

► Équipe dirigeante

Édouard RENCKER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de MAKHEIA GROUP

Nommé en conseil du 18 juin 2009.

Journaliste économique de 1980 à 1984 puis « grand reporter » indépendant. Il collabore à ce titre avec les principaux magazines français, de L'Express à Ça M'intéresse et Dynasteurs (ancêtre d'Enjeux les Échos), pour lesquels il réalise des reportages essentiellement économiques ou sur les nouvelles technologies.

Il fonde SEQUOIA fin des années 80, aujourd'hui une des agences leaders du marché de la communication d'entreprise qui compte notamment parmi ses clients la plupart des grandes entreprises du Cac 40. L'agence est ainsi intervenue pour des groupes aussi divers que Alstom, Audi, Bel, Bouygues, Ciments Français, EDF, McDonald's, PSA Peugeot Citroën ou encore Schneider Electric.

Conférencier pour différents cursus pédagogiques, il est coauteur avec Yves Agnès de « L'entreprise sous Presse » (Dunod), et auteur du « Nouveau visage de la com' interne » (Eyrolles).

Administrateur et trésorier, pendant une dizaine d'années, de l'Ujef devenue Communication & Entreprises (la plus importante association de communicants en France), il est aujourd'hui Vice-Président en charge des relations extérieures, et également co-animateur de la « commission des agences » et a participé aux travaux sur le statut des journalistes d'entreprise ainsi qu'à l'étude du poids économique de la communication d'entreprise.

Chantal DECAMPS, Directeur Général Délégué

Nommée en conseil du 8 janvier 2010 notamment en charge de la Direction Administrative et Financière du Groupe.

Diplômée de l'EDHEC et de Sciences Po Paris (éco-fi), après quelques années de journalisme à Réalités et chez Quorum (presse d'entreprise), Chantal Decamps a assuré le Secrétariat général du groupe de communication d'Olivier Dassault. Elle a ensuite rejoint le groupe de communication Equateur pour y exercer la fonction de Président de la holding financière des activités hors média.

Elle entre chez SEQUOIA en 1995 pour prendre en charge la direction générale de l'agence où elle assure l'organisation et la supervision des services financiers.

L'équipe de direction

Les responsables du Groupe sont relayés par un responsable opérationnel par activité. Ces responsables opérationnels sont soit Président d'une filiale, Directeur Général d'agence ou Directeur Général Adjoint.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes de direction et de surveillance

Les dirigeants n'ont pas de participation dans le capital d'un client ou d'un fournisseur. Ils n'ont pas vocation à intervenir régulièrement dans des opérations de Bourse sur le titre de MAKHEIA GROUP ; lorsque des mouvements ont lieu, ils en informent le marché à titre individuel ou au titre des actions de concert déclarées.

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1. Rémunérations et avantages en nature

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, la rémunération totale et les avantages de toute nature versés à chaque mandataire social sont présentés pour les trois derniers exercices.

► 2008

Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET, Président, qui est rémunéré uniquement par la société MAKHEIA GROUP, a perçu une rémunération brute fixe pour l'exercice clos le 31/12/2008 de 126 468 €. Aucune rémunération variable n'est prévue dans les conditions de rémunération.

Ce montant intègre un avantage en nature, consistant en l'utilisation d'un véhicule de société, valorisé à 322 € par mois.

Par ailleurs, la Société n'a pris aucun engagement particulier au bénéfice de Monsieur Jean-Bernard Tailheuret susceptible d'être dû à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Monsieur Franck JACLIN, Administrateur, Directeur Général, ne perçoit aucune rémunération directe de la société MAKHEIA GROUP ni de ses filiales, est rémunéré par la société DELPHES.

Monsieur Franck Jaclin est propriétaire d'actions de MAKHEIA GROUP au travers de la société DELPHES. Cette dernière facture à MAKHEIA GROUP des management fees, sur la même base que la rémunération brute de M. Jean-Bernard Tailheuret majoré des charges patronales.

Monsieur Édouard RENCKER, Administrateur, Directeur Général Délégué, Président de SEQUOIA, rémunéré uniquement par SEQUOIA, a perçu une rémunération brute fixe pour la partie intégrée dans le périmètre des comptes du Groupe (donc à partir du 1/07/2008) au titre de l'exercice clos le 31/12/2008 de 72 000 € pour la partie fixe et 35 673 € bruts pour la partie variable.

Madame Chantal DECAMPS, Administrateur, Directeur Général de SEQUOIA, rémunérée uniquement par SEQUOIA, a perçu une rémunération brute fixe pour la partie intégrée dans le périmètre des comptes du Groupe (donc à partir du 1/07/2008) au titre de l'exercice clos le 31/12/2008 de 72 000 € pour la partie fixe et 31 100 € bruts pour la partie variable.

Monsieur Jean-Philippe GALLANT, Administrateur indépendant, a perçu des jetons de présence pour une somme de 10 000 euros.

Monsieur Thierry SERGENT, Administrateur indépendant, n'a perçu aucune rémunération depuis qu'il est administrateur.

Monsieur Jean-François VARIOT, Administrateur, a perçu 111 321 € d'honoraires par le biais d'IMAGE TRUST au cours de la période intégrée dans le périmètre des comptes du Groupe (donc à partir du 1^{er} juillet 2008) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

► 2009

Monsieur Édouard RENCKER, Président Directeur Général de MAKHEIA GROUP, et Président de SEQUOIA, n'a pas été rémunéré par MAKHEIA GROUP au titre de l'exercice.

Il était rémunéré uniquement par SEQUOIA et a perçu une rémunération brute fixe de 248 K€. Dont 8 K€, correspondant à la cotisation annuelle du contrat GSC (Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprise) permettant le versement d'une indemnité pendant dix-huit mois en cas de révocation du mandat social.

Madame Chantal DECAMPS, Administrateur, Directeur Général de SEQUOIA, n'a pas été rémunérée par MAKHEIA GROUP au titre de l'exercice.

Elle était rémunérée uniquement par SEQUOIA et a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée à 239 K€.

Monsieur Jean-Philippe GALLANT, Administrateur indépendant, a perçu des jetons de présence pour une somme de 10 000 euros.

Monsieur Thierry SERGENT, Administrateur indépendant, n'a perçu aucune rémunération depuis qu'il est administrateur.

Monsieur Jean-Bernard TAILHEURET n'a pas été rémunéré au titre de MAKHEIA GROUP pour l'exercice 2009, mais par la filiale NETWORTH, soit 61 K€ du 1^{er} janvier au 18 juin 2009.

Monsieur Franck JACLIN n'a perçu aucune rémunération directe de MAKHEIA GROUP, ni de ses filiales. La société DELPHES a facturé à MAKHEIA GROUP des honoraires de prestations pour un total de 180 059 € en 2009.

Monsieur Jean-François VARIOT, Administrateur. La société IMAGE TRUST, dont il est président, a facturé à MAKHEIA GROUP des honoraires de prestations pour un total de 109 000 € en 2009. Elle a perçu 10 684,98 € au titre des intérêts de son contrat d'ORA.

► 2010

Monsieur Édouard RENCKER, Président-Directeur Général de MAKHEIA GROUP, et Président de SEQUOIA, a été rémunéré par MAKHEIA GROUP au titre de l'exercice, alors qu'il était rémunéré uniquement par la société SEQUOIA jusqu'en 2009.

Il a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée à 248 K€, dont un avantage en nature évalué à 8 K€ au titre du contrat GSC.

Madame Chantal DECAMPS, Administrateur, Directeur Général Délégué de MAKHEIA GROUP, a été rémunérée par MAKHEIA GROUP au titre de l'exercice, alors qu'elle était rémunérée uniquement par la société SEQUOIA jusqu'en 2009.

Elle a perçu une rémunération brute fixe qui s'est élevée à 240 K€.

Monsieur Jean-Philippe GALLANT, Administrateur indépendant, a perçu en 2010 des jetons de présence pour une somme de 10 000 € au titre de 2009.

Monsieur Thierry SERGENT, Administrateur indépendant n'a perçu aucune rémunération depuis qu'il est administrateur.

La société DELPHES, Administrateur, a facturé à MAKHEIA GROUP des honoraires de prestations pour un total de 48 225 € en 2010.

Monsieur Jean-François VARIOT, Administrateur. La société IMAGE TRUST, dont il est président, a facturé à la société MAKHEIA GROUP des honoraires de prestations pour un total de 81 500 € en 2010. Elle a perçu 37 397,43 € au titre de son contrat d'ORA.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

RENCKER Édouard – Président-Directeur Général	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008 (6 mois)
Rémunération brute annuelle	240 000	240 000	107 673
Rémunération exceptionnelle ou variable	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0
Avantage en nature	8 000	8 000	0
TOTAL	248 000	248 000	107 673

DECAMPS Chantal – Directeur Général Délégué	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Rémunération brute annuelle	240 000	239 000	103 100
Rémunération exceptionnelle ou variable	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0
Avantage en nature	0	0	0
TOTAL	240 000	239 000	103 100

Dans les tableaux récapitulatifs des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social, au titre de chaque exercice, les montants des sommes versées correspondent aux montants des sommes dues.

Tableau sur les jetons de présence

Membre du Conseil	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Édouard RENCKER (nommé en 2008)	0	0	0
Chantal DECAMPS (nommée en 2008)	0	0	0
Société DELPHES (renouvelée en 2010)	0	0	0
Boris ELOY (nommé en 2010)	0		
Jean-Philippe GALLANT (renouvelé en 2009)	10 000	10 000	10 000
Jean-François VARIOT (nommé en 2008)	0	0	0
Thierry SERGENT (démissionnaire en 2009)		0	0
TOTAL	10 000	10 000	10 000

Les autres tableaux ne concernent pas MAKHEIA GROUP.

Il n'y a eu ni attribution d'action de performance ni attribution d'option de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux.

15.2. Pensions, retraites et autres avantages

La Société n'a pris aucun engagement particulier au bénéfice des administrateurs, susceptible d'être dû à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Il n'existe pas d'indemnités d'entrée ou de départ des membres de la Direction Générale et, le cas échéant, du Président, ni d'indemnité en raison d'une clause de non-concurrence, d'engagements de retraite à prestation définies ou encore d'engagements répondant aux caractéristiques des régimes collectifs et obligatoires de retraite et de prévoyance visés par l'article 225-42-1 du Code de commerce,

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un contrat de travail.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. Date d'expiration des mandats des administrateurs

Édouard RENCKER

Nommé le 30/06/2008 en tant que membre du Conseil d'Administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à tenir dans l'année 2014.

Chantal DECAMPS

Nommée le 30/06/2008 en tant que membre du Conseil d'Administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à tenir dans l'année 2014.

Boris ELOY

Nommé le 8/01/2010 en remplacement de Monsieur Thierry SERGENT démissionnaire, pour le temps restant à courir de son mandat, c'est-à-dire que son mandat expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à tenir dans l'année 2014.

Jean-Philippe GALLANT

Renouvelé le 26/06/2009 en tant que membre du Conseil d'Administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La SAS DELPHES

Nommée le 25/06/2004 en tant que membre du Conseil d'Administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui a été renouvelé à l'AGO de 2010. Son nouveau mandat expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 à tenir dans l'année 2016.

Thierry SERGENT

Nommé le 30/06/2008 en tant que membre du Conseil d'Administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui devait expirer à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Monsieur Sergent a démissionné de son mandat d'administrateur le 8 janvier 2010, date à laquelle il a accepté d'être le représentant légal de la SAS DELPHES, elle-même administrateur de MAKHEIA GROUP depuis 2004.

Jean-François VARIOT

Nommé le 30/06/2008 en tant que membre du Conseil d'Administration pour un mandat d'une durée de 6 ans qui expirera à l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 à tenir dans l'année 2014.

16.2. Contrats de services entre les membres des organes de direction et la Société

Cf. Rapport de Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. § 16.5.

Pour les exercices 2008, 2009 et 2010, la société Delphes, Holding contrôlée majoritairement par Franck Jaclin, a fait l'objet d'une convention réglementée.

En 2008, la société Image Trust, dont Jean-François Variot est le gérant, a fait l'objet d'une convention réglementée.

En 2010, MAKHEIA GROUP a assuré des prestations pour la société GENERIX dont Monsieur Jean-Philippe Gallant est président du Conseil de Surveillance.

Et a facturé des loyers et frais de fonctionnement à la société NETWORTH sachant que Jean-François Variot est administrateur des deux sociétés.

16.3. Gouvernance

► Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

2008

En 2008, le Conseil a tenu 10 réunions formelles.

En 2008 l'agenda des réunions a été le suivant :

- CA du 21 janvier 2008 : Mise en place du programme de rachat d'actions.
- CA du 18 avril 2008 : Arrêté des comptes et point sur le rapprochement Image Force.
- CA du 19 mai 2008 : Préparation et convocation AG Mixte du 30 juin 2008, point sur les projets de croissance externe en cours.
- CA du 30 juin 2008 : Arrêté de la créance IMAGE TRUST.
- CA du 30 juin 2008 : Constatation de la réalisation définitive de l'émission des 568 048 obligations remboursables en actions (ORA) décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2008 et autorisation d'une convention réglementée.
- CA du 1^{er} juillet 2008 : Autorisation des conventions d'assistance et de trésorerie avec les sociétés du Groupe Image Force. Autorisation de prêt d'actions dans la SA IMAGE FORCE.
- CA du 8 juillet 2008 : Décision de cession des actions FRANKLIN BELGIUM, rachat des actions FRANKLIN BELGIUM appartenant à MAKHEIA AFFINITY par MAKHEIA GROUP, achat de 100 % de la société MARKETING HOTSPOT par NETWORK.
- CA du 22 septembre 2008 : Comptes semestriels, réflexions sur la mise en place d'un Comité de rémunération et d'un Comité d'audit.
- CA 25 novembre 2008 : Premières approches 2009, poursuite des regroupements géographiques.
- CA du 22 décembre 2008 : Organisation de la Direction. Autorisation de l'acquisition des actions NETWORK par MAKHEIA GROUP et autorisation des prêts d'actions chez NETWORK.

2009

En 2009, le Conseil a tenu 9 réunions formelles.

L'agenda des réunions a été le suivant :

- CA du 10 mars 2009 : Révision des objectifs 2009, décisions d'adaptation.
- CA du 8 avril 2009 : Arrêté des comptes, préparation des AGM du 26 juin 2009 ; autorisation de passage d'EURONEXT à ALTERNEXT.
- CA du 3 juin 2009 : Point T1, prévisionnel 2009 et décisions d'ajustement et de restructuration.
- CA du 18 juin 2009 : Organisation de la gouvernance de l'entreprise et modalités d'exercice de la Direction générale. Nomination d'Édouard Rencker en qualité de Président-Directeur Général. Constitution du Comité de rémunération.
- CA du 25 août 2009 : Situation consolidée au 30/06/2009, mise à jour du prévisionnel 2009 ; Étude du projet de cession NETWORK.
- CA du 16 sept. 2009 : Autorisation de cession de NETWORK, validation de valorisation et garantie de remboursement du compte courant.
- CA du 23 sept. 2009 : Modalités de réalisation de l'opération NETWORK et pouvoirs ; Arrêté des comptes consolidés au 30/06/2009.
- CA 28 octobre 2009 : Convention de compte courant NETWORK ; transfert d'EURONEXT à ALTERNEXT ; situation au 30/09/2009.
- CA du 2 déc. 2009 : Validation du protocole de cession des titres et de la marque NETWORK, arrêt des activités de la filiale MAKHEIA BELGIUM ; accord sur le calendrier de l'opération de transfert vers ALTERNEXT.

2010

En 2010, le Conseil a tenu 8 réunions formelles, selon l'agenda suivant :

- CA du 8 janvier 2010 : Point sur le projet de transfert Alternext et modification de plusieurs mandats.
- CA du 11 février 2010 : Point sur les comptes 2009 et prévisions 2010.
- CA du 12 mars 2010 : Finalisation du Budget 2010, rémunération des Dirigeants, autorisation d'une convention réglementée.
- CA du 21 avril 2010 : Arrêté des comptes 2009, préparation des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire du 25 juin 2009.
- CA du 12 mai 2010 : Point sur les résolutions à présenter en assemblée, opportunité de réduction du capital.
- CA du 22 juin 2010 : Finalisation de la préparation de l'assemblée du 25 juin 2010.
- CA du 23 sept. 2010 : Situation consolidée au 30 juin 2010 et actualisation du prévisionnel 2010 ; Évolution du positionnement du Groupe.
- CA du 23 novembre 2010 : Comptes au 30/09/2010 ; réorganisation 2011 avec arrêt de certaines activités.

Convocations des administrateurs

Les administrateurs sont convoqués quelques jours préalablement à toute réunion par tous moyens : téléphone, courriel, etc.

Conformément à l'article L. 823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels.

Information des administrateurs

Tous les documents et informations liés à la mission des administrateurs leur sont communiqués dans les délais nécessaires.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social.

Décisions adoptées

2008

Au cours de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration a pris comme décisions stratégiques ou de croissance externe :

- cession de la participation dans la société ALL CONTENTS,
- absorption des sociétés du groupe IMAGE FORCE,
- association avec Marc-Frédéric Everaert dans la filiale MAKHEIA BELGIUM,
- acquisition de la société MARKETING HOTSPOT.

La Société a mis en place l'usage d'un programme de rachat d'actions propres, effectif au mois de juillet 2008.

2009

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil d'Administration a pris position concernant :

- les conditions de cession de la filiale NETWORKTH,
- la fermeture de la filiale MAKHEIA BELGIUM.

2010

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'Administration a pris position concernant :

- le transfert d'Euronext à Alternext,
- la réduction du capital social pour apurement des pertes.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis dans les jours qui suivent chacune des réunions et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

Organisation de la Direction Générale

À l'occasion du Conseil du 18 juin 2009, il a été décidé d'opter pour la réunification des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de MAKHEIA GROUP. Et Monsieur Édouard Rencker a donc été nommé Président et Directeur Général en remplacement de MM. Jean-Bernard Tailheuret et Franck Jaclin.

Un Comité de Rémunération a été constitué.

16.4. Procédures de contrôle interne

L'entreprise se conforme aux recommandations AFEP-MEDEF, sur le régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine, sauf sur les points suivants :

- la durée des mandats qui sont encore de six et non de quatre ans,
- le renouvellement par roulement, l'échéance des mandats des administrateurs étant de fait alternée.

La Société étant cotée sur le marché ALTERNEXT, il n'y a pas lieu d'établir un rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

16.5. Rapports des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne et les conventions réglementées

► Exercice clos le 31 décembre 2008

Les rapports des Commissaires aux comptes sont déjà intégrés dans le document de référence 2008 enregistré par l'AMF le 1^{er} septembre 2009 sous le numéro R. 09-073.

► Exercice clos le 31 décembre 2009

Les rapports des Commissaires aux comptes sont déjà intégrés dans le document de référence 2009 enregistré par l'AMF le 9 juillet 2010, sous la référence R. 10-055.

► Exercice clos le 31 décembre 2010

Les rapports des Commissaires aux comptes sont intégrés en annexe 3 du présent document.

17. SALARIÉS

17.1. Nombre de salariés

► 2008

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2008

	Cadres	Non-cadres	Détachés	Total
MAKHEIA GROUP	14		2	16
MAKHEIA AFFINITY	80	18		98
FRANKLIN PARTNERS	19	2		21
MDG AUDIOVISUEL		0		0
PLACE DU MARCHÉ	13	5		18
SEQUOIA	60	5		65
MACHINATION	9	1		10
ARTICE	5	0		5
IMAGE FORCE	6	0		6
NETWORTH	2	0		2
Total	208	31	2	241

► 2009

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2009

	Cadres	Non-cadres	Total
MAKHEIA GROUP	9		9
MAKHEIA AFFINITY	56	15	71
MDG AUDIOVISUEL		0	0
PLACE DU MARCHÉ	6	2	8
SEQUOIA	72	7	79
MACHINATION	9	0	9
IMAGE FORCE	6	0	6
Total	158	24	182

► 2010

Répartition de l'effectif total au 31 décembre 2010

	Cadres	Non-cadres	Total
MAKHEIA GROUP	17	2	19
MAKHEIA AFFINITY	38	9	47
PLACE DU MARCHÉ/ MACHINATION	12	2	14
SEQUOIA	70	8	78
IMAGE FORCE	0	0	0
Total	137	21	158

► Informations sociales

Organisation du temps de travail

L'ensemble du Groupe est régi par des accords collectifs de réduction du temps de travail.

Rémunérations et évolution

Il n'y a pas eu de revalorisation globale des rémunérations en 2009 ni en 2010.

Des évolutions individuelles ont pu avoir lieu sur les différentes structures.

Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Les différentes sociétés de MAKHEIA GROUP appliquent les accords de branche et les conventions collectives du Syntec et de la publicité.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Les actions de contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité sont assurées par les CE et/ou les CHSCT des deux sites du Groupe.

Formation

Budget engagé en 2010 : 92 350 €.

Dans le cadre de la réglementation relative au droit individuel à la formation (DIF), un crédit annuel de 20 heures de formation a été pris en compte en 2010.

Le crédit global d'heures de formation au titre du DIF s'élève à 13 473 heures au 31 décembre 2010.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Suite à l'audit de la situation des différentes structures du Groupe vis-à-vis de l'emploi Handicap, réalisé en novembre 2009, chaque société agit d'une manière autonome en fonction des opportunités locales.

Emploi Senior

Un accord d'entreprise est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 pour trois ans.

Ce plan présente un objectif global de maintien dans l'emploi et des dispositions favorables à l'emploi des seniors en prenant en compte l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles et la transmission des savoirs et des compétences. Il s'inscrit dans la démarche globale et volontaire de non-discrimination et d'égalité professionnelle.

Chez MAKHEIA GROUP, 26 % des collaborateurs ont 45 ans et au-delà, et 10 % ont plus de 50 ans. Pour atteindre l'objectif global de maintien dans l'emploi des collaborateurs seniors dans les meilleures conditions, les dispositions retenues sont de deux ordres : gestion de carrière et formation professionnelle.

Par exemple, en matière de gestion de carrière, l'entreprise s'engage à ce que tout collaborateur, quel que soit son âge, bénéficie au minimum d'un entretien avec son gestionnaire RH tous les cinq ans. Par ailleurs, l'accès à la formation des collaborateurs confirmés doit être identique pour tous.

Œuvres sociales

Le budget 2010 des œuvres sociales représente un montant de 27,5 K€. La gestion de ce budget est déléguée aux différents CE.

Sous-traitance

Dans l'objectif d'adapter leurs charges d'exploitation, et notamment la masse salariale, aux besoins de leur activité, les filiales de MAKHEIA GROUP font appel :

- à des partenaires extérieurs porteurs d'une forte expertise sectorielle pour développer une offre à forte valeur ajoutée,
- à des intérimaires ou des free-lances pour faire face à des charges de travail ponctuelles tout en conservant une souplesse d'organisation,
- à des accords visant à mutualiser des compétences entre plusieurs sociétés sous forme d'accords de sous-traitance.

Absentéisme

En 2010, l'absentéisme représente un montant global de 16 243 heures de travail.

Intéressement, participation et plan d'épargne salariale

En 2009, les résultats générés par les différentes filiales n'ont donné lieu à aucun versement au titre de la participation. La mécanique de participation retenue au sein du Groupe est fondée sur la stricte application de la législation en vigueur.

Il existe un plan d'épargne salariale au sein du Groupe. Au titre de 2010, aucune somme n'a été versée sur ce plan.

Il existe un plan d'intéressement à échéance du 31 décembre 2010, pour les personnes clés de MAKHEIA GROUP. À ce titre il a été versé 43 466 € en 2010 par la société MAKHEIA GROUP.

Au titre de la participation sur les résultats de l'exercice 2010, seuls les résultats de la société SEQUOIA permettent de procéder au versement de 163 647 euros.

17.2. Participations et stock-options

► Participations

Le personnel salarié ne détient aucune participation au capital dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale.

► Stock-options

Il n'y a plus de plan d'option d'achat et d'option de souscription d'actions en vigueur. Le dernier plan se terminait le 23 juillet 2008 et aucune option de souscription n'a été levée.

► Actions gratuites

Sur décision du Conseil d'Administration du 12 février 2007, autorisé par l'Assemblée Générale du 24 juin 2005, un programme de distribution d'actions gratuites au bénéfice des cadres, non mandataires sociaux de MAKHEIA GROUP, et en charge de la conduite d'activité a été mis en place. Il portait sur un total potentiel de 77 896 actions gratuites. Ce programme supposait la levée de conditions de la part de bénéficiaires.

Le programme s'est clôturé le 12 février 2009 et le nombre total d'actions gratuites à distribuer était de 42 065 distribuées au 30 juin 2009.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Structure de l'actionnariat

► Au 1^{er} mai 2009

	Nbre titres	%	Droits de vote	%
Delphes*	1 040 554	20,98 %	2 081 108	32,73 %
JBT SARL	407 008	8,21 %	407 008	6,40 %
Jean-Bernard TAILHEURET	313 558	6,32 %	627 116	9,86 %
Édouard RENCKER	979 307	19,75 %	979 307	15,40 %
Chantal DECAMPS	275 256	5,55 %	275 256	4,33 %
Famille CHAPPUIS	328 475	6,62 %	328 475	5,17 %
Public **	1 615 610	32,57 %	1 659 805	26,11 %
TOTAL	4 959 768	100,00 %	6 358 075	100,00 %

* Holding contrôlée à 100 % par Franck Jaclin. Aux termes d'une réduction de capital, la société DELPHES a proposé à ses actionnaires de racheter leurs actions et de les payer pour partie en numéraire et pour partie avec des actions MAKHEIA GROUP dont la société DELPHES était propriétaire. Ces opérations ont été finalisées en février 2008 et Monsieur Franck JACLIN est désormais seul actionnaire de la société DELPHES, les autres actionnaires étant devenus actionnaires en direct de MAKHEIA GROUP. La détention indirecte de Monsieur Franck JACLIN dans le capital de MAKHEIA GROUP est demeurée inchangée au cours de cette opération.

** Le flottant est constitué de l'ensemble des autres actionnaires qui, à la connaissance de la Société, ne détiennent pas directement, indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote, à l'exception de la famille Chappuis anciennement actionnaire direct de la société Delphes.

► Au 1^{er} mai 2010

Une action de concert est déclarée entre Monsieur Édouard RENCKER et Madame Chantal DECAMPS.

	Nbre de titres	%	Droits de vote	%
Delphes*	1 046 613	21,10 %	2 087 172	30,29 %
Édouard RENCKER	1 070 157	21,57 %	1 070 157	15,53 %
Chantal DECAMPS	315 256	6,35 %	315 256	4,57 %
Jean-Bernard TAILHEURET	275 558	5,55 %	551 116	8,00 %
Paul TAILHEURET	5	0 %	10	0 %
JBT SARL	85 008	1,71 %	132 016	1,92 %
Famille CHAPPUIS	259 378	5,22 %	518 756	7,53 %
ACLAND II	180 598	3,64 %	361 196	5,24 %
Autocontrôle	318 088	6,41 %	318 088	- 4,61 %**
Autres nominatifs	172 148	3,47 %	300 591	4,36 %
Public	1 236 959	24,93 %	1 236 959	17,95 %
TOTAL CAPITAL	4 959 768	100,00 %	6 891 317	100,00 %

*Holding contrôlée à 100 % par Franck Jaclin ; **les actions autodétenues sont privées du droit de vote

► Au 1^{er} juin 2011

Une action de concert est déclarée entre Monsieur Édouard RENCKER et Madame Chantal DECAMPS.

	Nbre de titres	%	Droits de vote	%
Delphes*	1 004 108	17,53 %	2 002 162	22,45 %
Édouard RENCKER	1 112 657	19,52 %	2 091 964	23,49 %
Chantal DECAMPS	327 756	5,73 %	603 012	6,76 %
BNP PRIVATE EQUITY	799 231	13,43 %	799 231	8,96 %
Famille TAILHEURET	275 563	4,81 %	10	6,18 %
JBT SARL	72 508	1,27 %	145 016	1,63 %
Famille CHAPPUIS	259 378	4,53 %	518 759	5,81 %
ACLAND II	180 598	3,15 %	361 196	4,05 %
Autocontrôle	318 088	5,55 %	318 088	%**
Autres nominatifs	172 153	3,00 %	301 198	3,70 %
Public	1 236 959	21,959%	1 236 959	13,87 %
TOTAL CAPITAL	5 728 999	100,00 %	8 919 816	100,00 %

*Holding contrôlée à 100 % par Franck Jaclin ; **les actions autodétenues sont privées du droit de vote

18.2. Droits de vote

L'article 28 des statuts institue un droit de vote double au profit de toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Évolution de l'action de concert Édouard Rencker et Chantal Decamps

%	Titres	Droits de vote
Décembre 2009	27,91 %	20,09 %
Juillet 2010	27,93 %	32,36 %
Décembre 2010	29,03 %	33,18 %

18.3. Contrôle de l'émetteur (directement ou indirectement)

L'action de concert, déclarée entre la SA NTNC et M. Jean-Bernard Tailheuret auprès des marchés financiers à l'occasion d'un franchissement de seuil dans un avis en date du 14 juin 1999 (n° 199co721), poursuivie avec la SA Delphes qui a absorbé la SA NTNC, a été annulée en décembre 2009 (n° 209C1529).

M. Édouard Rencker et Mme Chantal Decamps ont déclaré le 17 décembre 2009 une action de concert à l'occasion de franchissements de seuil individuels à cette date (n° 209C1528).

Un changement de contrôle de la Société n'entraînerait pas de modification dans les contrats en cours en dehors de certains contrats commerciaux dont le montant cumulé est inférieur à 15 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les franchissements de seuils résultent de la durée de détention des titres nominatifs qui au bout de deux ans bénéficient d'un droit de vote double par action détenue.

L'existence d'administrateurs indépendants et le fonctionnement régulier des organes de gouvernance de l'entreprise permettent d'assurer l'entreprise contre tout exercice abusif du contrôle de la Société.

18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

Non applicable.

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

► Rôle de la société mère vis-à-vis de ses filiales

En tant que holding du Groupe, la société MAKHEIA GROUP :

- héberge principalement les responsables d'activités du Groupe qui sont missionnés au sein des filiales,
- propose des services fonctionnels mis à la disposition des activités des filiales (direction générale, RH, juridique, direction d'activités, développement commercial, planning stratégique, contrôle de gestion, comptabilité),
- consolide et diffuse l'information financière destinée aux actionnaires du Groupe et au marché financier dans le respect des réglementations de l'AMF.

La gestion des affaires et des activités est assurée de façon décentralisée avec un dispositif d'appui et de contrôle central, basé notamment sur un système d'information de gestion structuré par dossier ;

La société MAKHEIA GROUP anime les différentes instances de décision des filiales :

- le comex du Groupe, composé du Président-Directeur Général, du Directeur Général Délégué, des Directeurs Généraux des filiales ;
- les comités opérationnels de direction, composés par activité des différents responsables d'activités et du développement ainsi que du représentant du contrôle de gestion du Groupe.

Les responsables des activités ou des agences, appuyés par le contrôle de gestion du Groupe, ont notamment une mission de contrôle portant sur :

- l'engagement des moyens sur les dossiers (heures, prestataires ou tous autres frais) dans la limite des délégations mises en place ;
- la facturation client (validation et délais) ;
- le temps de travail, l'imputation des heures et les absences des collaborateurs.

Les responsables de clientèle ont notamment une mission de contrôle portant sur :

- la certification du « service effectué et livré » et les factures transmises pour visa par la comptabilité ;
- le rapprochement des charges et de la facturation pour suivre la valeur ajoutée par dossier.

Différentes personnes du service administratif et financier, assurent en particulier :

- le contrôle de gestion, dont les missions principales portent sur la validation du chiffre d'affaires, le suivi des encours, l'exhaustivité des charges directes et le respect des procédures de passation de contrats (clients et sous-traitants) ;
- les missions d'enregistrement comptable, d'encaissement et de paiement des factures (sous réserves des visas) et d'établissement des comptes annuels avec l'aide des experts comptables de la Société.

Les personnes du service des Ressources Humaines dont les missions intègrent la gestion administrative du personnel et le contrôle du respect des lois, des règlements et des accords propres à la branche d'activité ou à l'entreprise.

L'ensemble de ces prestations ont fait l'objet de conventions préalablement autorisées par le Conseil d'Administration, et sont mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (annexe 3).

► Organisation économique du Groupe

Voir chapitre 6.

► Fonctions des dirigeants

Voir chapitre 14.1.

► Transactions avec des parties liées

Voir Annexe 1, Comptes Consolidés § 2.5.2.

20. PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

20.1. Informations financières historiques

M€	2010	2009 ⁽¹⁾	2008		2007	2006
	chiffres audités	chiffres audités	chiffres audités	chiffres pro forma		
Chiffres d'affaires hors taxes	23,3	27,2	27,1	36,4	21,7	22,3
Résultat opérationnel	0,9	- 1,1	- 0,2	0,5	1,0	0,8
Résultat net part du Groupe	0,8	- 1,2	- 0,2	0,4	0,7	0,4
Fonds propres	6,2	5,5	6,8		3,4	3,0
Endettement net	1,6	0,8	3,5		0,8	0,8
Effectifs (nombre de personnes)	158	182	241		167	170

(1) les comptes consolidés 2010 sont présentés en annexe 1 – Sortie du périmètre de la consolidation : Networth

20.2. Informations financières pro forma

Les informations financières pro forma figurent dans le document de référence 2008 enregistré par l'AMF le 01/09/2009 sous le numéro R. 09-73 et ne concernent que l'année 2008. Elles ont été établies en raison du rapprochement des groupes MAKHEIA et IMAGE FORCE en juin 2008.

20.3. États financiers consolidés 2008 et 2009

Les états financiers consolidés 2008 sont intégrés dans le document de référence 2008 enregistré par l'AMF le 1^{er} septembre 2009 sous le numéro R. 09-73. Les états financiers consolidés 2009 sont intégrés dans le document de référence 2009 enregistré par l'AMF le 9 juillet 2010 sous le numéro R. 10-055.

20.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2008 et 2009

Les rapports des Commissaires aux comptes sont déjà intégrés dans le document de référence 2008 enregistré par l'AMF le 1^{er} septembre 2009 sous le numéro R. 09-073.

Les rapports des Commissaires aux comptes sont déjà intégrés dans le document de référence 2009 enregistré par l'AMF le 9 juillet 2010 sous le numéro R. 10-055.

20.5. États financiers consolidés 2010

Voir annexe 1.

20.6. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2010

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société MAKHEIA GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble

constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.2.4. et 2.2.11. aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.2.4. et 2.2.11. donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, Paris, le 2 mai 2011

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIÉS
Dominique LAURENT

A.N.G.
Christophe NOS

20.7. Informations financières intermédiaires

Non applicable.

20.8. Politique de distribution de dividendes

La situation financière des trois derniers exercices n'a pas permis d'envisager la distribution de dividendes.

Pour le présent exercice, il sera proposé à l'Assemblée Générale devant approuver les comptes 2010 de ne pas verser de dividende.

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 31/12/2007	194 662,75 €		néant
Exercice 31/12/2008	néant		néant
Exercice 31/12/2009	néant		néant

20.9. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Au 31 décembre 2010, Il existe globalement quatre litiges prud'homaux.

Aucune clause d'arbitrage n'est active ou prévue.

Les litiges en cours sont dûment provisionnés et le détail des provisions figure en annexe aux comptes consolidés.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

20.10. Changement de la situation financière

Au 31 décembre 2010, l'endettement financier net du Groupe se situe à 1 572 K€ contre 827 K€ au 31/12/2009.

La dette bancaire liée aux emprunts de la Société se situe à 2 575 K€ au 31/12/2010 contre 3 277 K€ en 2009.

La trésorerie active de la Société s'élève à 212 K€ contre 608 K€ pour l'exercice précédent.

Début 2011, MAKHEIA GROUP a entrepris la renégociation des conditions de ses emprunts en cours.

Il faut prévoir l'échéance au 30 juin 2011 du contrat des ORA de la société IMAGETRUST.

Par ailleurs, MAKHEIA GROUP étudie les propositions de différents investisseurs, qui pourraient conduire à une augmentation de capital d'ici la fin de l'année 2011.

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. Capital social

► Marché de cotation

L'action MAKHEIA GROUP est cotée sur ALTERNEXT depuis le 3 février 2010.

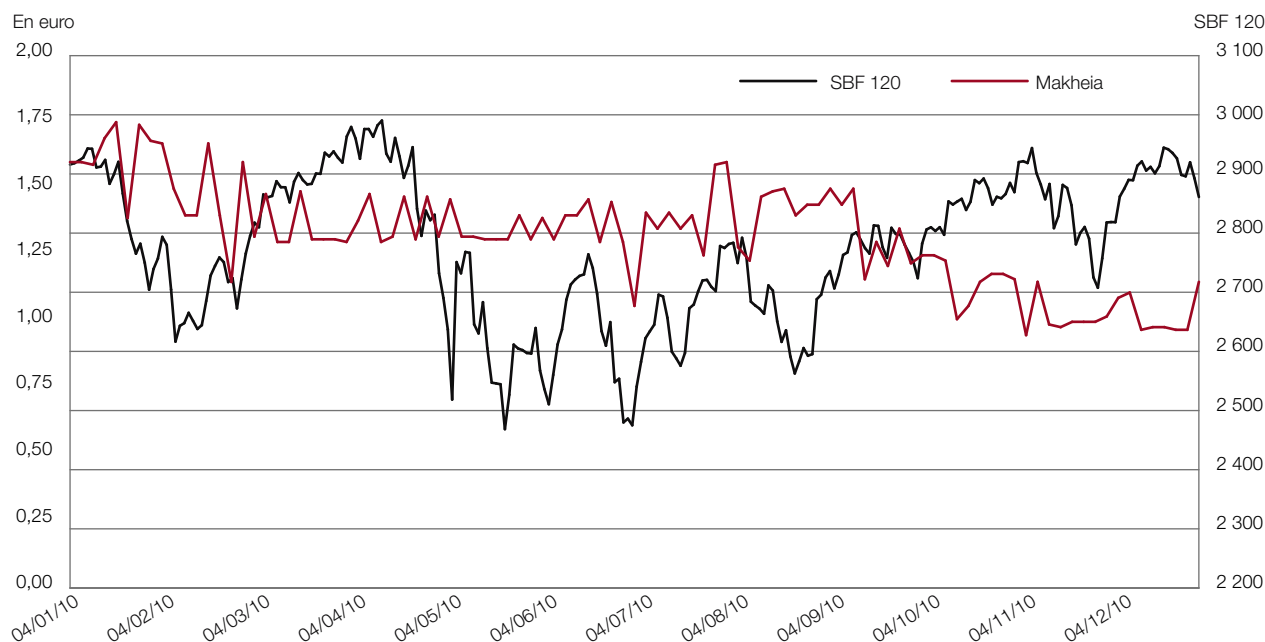
ISIN FR0000072993

REUTERS : ALSEQ.PA

BLOOMBERG : ALSEQ:FP

► Évolution du cours de Bourse

Évolution du cours de Bourse par rapport à l'indice SBF 120 sur 1 an



En 2010, le cours du titre a évolué d'un plus haut à 1,75 € à un plus bas à 0,95 €. Le volume moyen de transaction quotidien s'est établi à 778 titres (Médiane : 311 titres).

► Composition du capital social

Le capital social de la Société s'élève au 14 avril 2011 à 3 680 035,12 € et se compose de 4 959 768 actions.

► Titres émis non représentatifs du capital

À l'occasion de l'opération Image Force, l'Assemblée Générale du 30 juin 2008 a autorisé l'émission de 568 048 ORA à horizon de 30 juin 2011. Il n'y a pas eu de levée d'option pour un remboursement anticipé.

► Actions autodétenues

Nombre d'actions autodétenues

En 2010, il n'y a eu aucune modification de la situation au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, MAKHEIA GROUP détient 160 142 de ses propres actions, soit 3,23 % du capital ; et sa filiale MAKHEIA AFFINITY 157 946 actions, soit 3,18 % du capital ; soit un nombre d'actions autodétenues de 318 088, représentant 6,41 % du capital ; celles-ci n'ayant pas de droit de vote. Ces actions ont été conservées pour faire face à l'engagement des ORA à échéance du 30 juin 2011.

Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des marchés financiers est en vigueur depuis le 10 octobre 2007 avec Aurel BGC.

Ce contrat a été suspendu par l'AGM au 30 juin 2009, faute de réserves suffisantes.

À cette date, la position du contrat était la suivante :

- nombre de titres = 37 771
- espèces = 4 519,60 euros

Tableau de déclaration synthétique

Dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2008, les opérations effectuées sur les actions propres entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 avril 2009 ont été les suivantes :

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes					
	Achats	Ventes/Transferts	à l'achat			à la vente		
			Call	Put	À terme	Call	Put	À terme
Nombre de titres	20 062	46 596	0	0	0	0	0	0
Échéance maximale moyenne	néant	néant	0	0	0	0	0	0
Cours moyen des transactions	1,57 €	1,55 €	0	0	0	0	0	0
Prix moyen d'exercice	néant	néant	0	0	0	0	0	0
Montant	31 324,84 €	6 852,00 €	0	0	0	0	0	0

► Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas d'instruments financiers, autres que les ORA émises à l'occasion de l'opération d'absorption du groupe Image Force, susceptibles de donner accès au capital de la Société (Annexe 1, Comptes Consolidés § 2.4.9).

► Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 26 juin 2009 :

- dans sa septième résolution, a délégué sa compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider sur ses seules décisions, pour une durée de vingt-six mois à compter de ladite assemblée, de l'émission, à titre onéreux ou gratuit, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société pour un montant qui ne pourra être supérieur à 7 000 000 €.
- dans sa huitième résolution, a délégué sa compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider sur ses seules décisions, pour une durée de vingt-six mois à compter de ladite assemblée, de l'émission, à titre onéreux ou gratuit, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société pour un montant qui ne pourra être supérieur à 7 000 000 €.

- dans sa douzième résolution, a délégué sa compétence au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée, à l'effet d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant nominal maximum de 3 000 000 €, par l'incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes (d'émission, de fusion ou d'apport ou autres).

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 25 juin 2010 a :

- dans sa treizième résolution, autorisé le Conseil d'Administration à émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, en l'occurrence les personnes physiques dont la souscription est éligible à la réduction d'impôt solidarité sur la fortune visée au I de l'article 885-0 V bis du Code général des impôts.
- dans sa quatorzième résolution, modifié la huitième résolution de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 juin 2009, pour préciser que la délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des actions ou valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription concerne les offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, et a modifié le plafond qui passe de 7 M€ à 736 008 €.

► Capital autorisé non émis (délégations d'augmentation de capital actuellement en cours)

Usage fait des délégations au cours de l'exercice 2008

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 22 juin 2007 11 ^e résolution	26 mois	5 484 964 €	Néant
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 22 juin 2007 12 ^e résolution	26 mois	5 484 964 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 22 juin 2007 14 ^e résolution	26 mois	5 484 964 €	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne	AGO-E du 22 juin 2007 15 ^e résolution	26 mois	164 500 €	Néant
2) Pouvoirs				
Émission d'options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de membres du personnel ou de mandataires sociaux	AGO-E du 30 juin 2008 7 ^e résolution	38 mois	10 % du capital	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel	AGO-E du 30 juin 2008 8 ^e résolution	38 mois	8 % du capital	Néant

État des délégations de compétence et de pouvoirs au 31 décembre 2009

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 26 juin 2009 7 ^e résolution	26 mois	7 000 000 €	Néant
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 26 juin 2009 8 ^e résolution	26 mois	7 000 000 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 26 juin 2009 12 ^e résolution	26 mois	3 000 000 €	Néant

Compte tenu de la recommandation de l'AMF du 6 juillet 2009 sur la présentation des résolutions de délégation de compétence, cette résolution a été modifiée par l'AGM du 25 juin 2010 dans sa treizième résolution pour se mettre en conformité.

État des délégations de compétence et de pouvoirs au 31 décembre 2010

Délégation	En cours de validité	Durée	Plafond	Utilisation
1) Compétence				
Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGO-E du 26 juin 2009 7 ^e résolution	26 mois	7 000 000 €	Néant
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	AGO-E du 26 juin 2009 8 ^e résolution, modifiée par l'AGO-E du 25 juin 2010, 14 ^e résolution	26 mois	7 000 000 €	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes	AGO-E du 26 juin 2009 12 ^e résolution	26 mois	7 000 000 €	Néant
Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux adhérents de plans d'épargne	AGO-E du 26 juin 2009 13 ^e résolution	26 mois	115 000 €	Néant
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à une catégorie de personnes	AGO-E du 25 juin 2010 13 ^e résolution	18 mois	736 008	Néant
2) Pouvoirs				
Émission d'options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de membres du personnel ou de mandataires sociaux	AGO-E du 30 juin 2008 7 ^e résolution	38 mois	10 % du capital	Néant
Attribution d'actions gratuites au profit de membres du personnel	AGO-E du 30 juin 2008 8 ^e résolution	38 mois	8 % du capital	Néant

► Historique du capital

Date	Opération	Nominal par action	Prime cumulée	Nombre	Nominal
22/12/1994	Constitution	100 F		425 004	42 500 400 F
AGE 02/01/1998	Augmentation de capital de 21 MF par apport de 27 991 actions de Franklin Partners communication visuel ⁽¹⁾	100 F		635 004	63 500 400 F
AGE 30/03/1999 - CA 22 novembre 1999	Sur 31 750 obligations convertibles ⁽²⁾ , 26 754 ont été remboursées et 4 996 ont été converties à raison d'1 obligation pour 1 action.	100 F	287 270 F	640 000	64 000 000 F
AGE 30/03/1999 - CA 21/05/99	Augmentation de capital ⁽³⁾ de 2,262 MF à l'occasion de l'introduction en Bourse sur le Second marché 100	100 F	7 037 747 F	718 000	71 800 000 F
AGE 22/06/2000	Réduction du nominal par 5	20 F		3 590 000	71 800 000 F
AGE 29/12/2000	Augmentation du capital ⁽³⁾ de 3,26 MF par apport de 7 803 actions de la Sté ASI Informatique	20 F	14 907 156 F	3 753 014	75 060 280 F
AGO-E 28/06/2001	Conversion du capital en euros et augmentation par incorporation de 57 135 € par élévation de la valeur nominale de 3,04 € à 3,06 €	3,06 €		3 753 014	11 500 000 €
CA du 13/12/2002	Augmentation du capital par incorporation d'une somme de 703 363 €, par incorporation à due concurrence de la prime d'apport constituée lors de l'apport approuvé par l'AGE du 29 décembre 2000 et création de 229 542 actions nouvelles	3,06 €		3 982 556	12 203 363 €
CA du 29/09/2004	Annulation de 56 996 actions d'autocontrôle. Augmentation de capital de 191 149,40 € par incorporation de réserves	3,11 €		3 925 560	12 203 363 €
CA du 21/12/2004	Annulation de 32 305 actions. Augmentation de capital de 100 426,35 € par incorporation de réserves et élévation du nominal à 3,13 €	3,13 €		3 893 255	12 203 363 €
AG 30/06/2006	Réduction de capital de 6 718 399,62 € par résorption des pertes antérieures	Suppression de la valeur nominale		3 893 255	5 484 964 €
AG 30/06/2008	Augmentation de capital de 1 784 311,13 € en rémunération des apports de titres de la société Image Force	Néant	1 392 102,87 €	5 159 768	7 269 275,13 €
	Réduction du capital de 281 800 € par annulation de 200 000 actions en autocontrôle	Néant		4 959 768	6 987 475,13 €
AG 25/06/2010	Réduction du capital d'une somme de 3 307 440,01 € Pour apurement des pertes et diminution du pair de chaque action	Néant		4 959 768	3 680 035,12 €
CA du 30/05/2011	Augmentation du capital de 1 500 000,45 euros par émission d'actions de numéraire avec suppression du DPS au profit BNP Private Equity.	Néant	930 769,51 €	5 728 999	4 250 787,04 €

(1) La rémunération de l'apport des actions FRANKLIN s'est réalisée sur la base d'un taux de parité FRANKLIN PARTNERS/MEDIALOGIE de 2,024/1.

Les 210 000 actions MEDIAGERANCE.COM reçues en rémunération de cet apport font partie des actions actuellement détenues par DELPHES SA.

(2) Émission décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 1998. Le remboursement des 26 754 obligations s'est fait au nominal de 157,50 F, soit un remboursement de 4 213 755 F, payable au plus tard le 31 décembre 1999.

(3) Comptablement les frais afférents à l'opération ont été imputés sur la prime d'émission.

► Information sur les conditions d'accès au capital

NÉANT.

► Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

NÉANT.

21.2. Actes constitutifs et statuts

Siège Social

MAKHEIA GROUP

125, rue de Saussure – 75017 Paris

Forme juridique (article 1 des statuts)

Société anonyme de droit français suivant signature des statuts le 22 décembre 1994, et immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris en date du 2 janvier 1995.

Société Anonyme au capital de 3 680 035,12 euros (depuis juin 2010).

Durée (article 5 des statuts)

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2094, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet l'acquisition de toutes actions ou parts de sociétés, de toutes valeurs mobilières, la prise de participations dans le capital de toutes sociétés :

- la gestion de ces participations,
- la conduite de la politique des filiales.

Prestations dans les domaines suivants :

- gestion administrative et financière,
- stratégie commerciale et marketing,
- recherche et développement,
- organisation,
- fabrication et production,
- et plus généralement l'acquisition et la gestion de tout placement ou de tout investissement à caractère mobilier ou immobilier, toutes prestations industrielles, commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Registre du commerce des sociétés et APE

RCS Paris 399 364 751

Code APE : 6420Z Administration des entreprises (Holding).

Exercice social (article 19 des statuts)

Douze mois du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

► Clauses statutaires particulières

Affectation et répartition des bénéfices (article 39 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserves, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti par l'Assemblée entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Paiement des dividendes et acomptes (article 40 des statuts)

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserves, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

► Identification des actionnaires

Titres au porteur identifiables (article 29)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code de commerce, la Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la nationalité, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

► Droits et restrictions attachés aux actions

Pour rappel, tout actionnaire a le droit, à toute époque, d'obtenir communication des documents visés aux articles L. 225-115 à L. 225-117 et concernant les trois derniers exercices, ainsi que des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours de ces trois derniers exercices.

Droits de vote double (article 28)

À compter du 3 janvier 2000, toutes les actions entièrement libérées, pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, bénéficieront d'un droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double sous réserve des exceptions prévues par la loi.

► Nantissement des actions

Aucun des titres de MAKHEIA GROUP ne fait l'objet d'un nantissement.

► Dispositions relatives aux administrateurs et au directeur général

Conseil d'Administration (article 16)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-quinze ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L. 225-24 du Code de commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir simultanément à plus de cinq Conseils d'Administration ou conseils de surveillance de société anonyme ayant leur siège social en France métropolitaine, sauf exception prévue par la loi.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Organisation du Conseil (article 17)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil peut le révoquer à tout moment.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de soixante-quinze ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure en particulier que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

S'il le juge utile, le Conseil peut nommer un ou plusieurs Vice-président dont les fonctions consistent exclusivement, en l'absence du Président, à présider les séances du Conseil et les Assemblées. En l'absence du Président et des Vice-présidents, le Conseil désigne celui des Administrateurs présents qui présidera la réunion. Le Conseil peut nommer, à chaque séance, un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Délibérations du Conseil (article 18)

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il est convoqué par le Président à son initiative et, s'il n'assume pas la Direction Générale, sur demande du Directeur Général, ou encore, si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, sur demande du tiers au moins des Administrateurs.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement. Tout Administrateur pourra demander à être convoqué par lettre recommandée avec un délai de 3 jours, sauf urgence justifiée. À défaut, l'auteur de la convocation détermine librement les modalités de celle-ci.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre lieu fixé par l'auteur de la convocation, mais avec le consentement de la moitié des administrateurs en exercice.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur présent ou représenté disposant d'une voix et chaque administrateur présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir.

En cas de partage, la voix du Président de séance n'est pas prépondérante. Si le Conseil est composé de moins de cinq membres et que deux administrateurs seulement assistent à la séance, les décisions doivent être prises à l'unanimité.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés du président de séance et d'au moins un administrateur. En cas d'empêchement du Président de séance, il est signé par deux administrateurs au moins.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un Directeur général ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 19)

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Direction Générale – Délégation de pouvoirs (article 20)

La Direction Générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration statuant dans les conditions définies par l'article 19 choisit entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale. Il peut à tout moment modifier son choix.

Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le Président exerce les fonctions de Directeur Général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme un Directeur Général auquel s'applique la limite d'âge fixée pour les fonctions de Président.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf s'il assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au Conseil d'Administration. Il engage la Société même par ses actes ne relevant pas de l'objet social, à moins que la Société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers auxquels toutes décisions limitant ses pouvoirs sont inopposables. Il peut être autorisé par le Conseil d'Administration à consentir les cautions, avals et garanties donnés par la Société dans les conditions et limites fixées par la réglementation en vigueur.

Sur la proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer un ou, dans la limite de cinq, plusieurs Directeurs Généraux Délégués. La limite d'âge fixée pour les fonctions de Président s'applique aussi aux Directeurs Généraux Délégués. Le ou les Directeurs Généraux Délégués peuvent être choisis parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux. Ils sont révocables à tout moment par le conseil sur proposition du Directeur Général. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts. Lorsque le Directeur Général cesse ou est hors d'état d'exercer ces fonctions, le ou les Directeurs Généraux Délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général. En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués. Les Directeurs Généraux Délégués disposent à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Signature sociale (article 21)

Les actes concernant la Société ainsi que les retraits de fonds et valeurs, les mandats sur tous banquiers, débiteurs et dépositaires, et les souscriptions, endos, acceptations, avals ou acquits d'effets de commerce sont signés, soit par l'une des personnes investies de la Direction Générale, soit encore par tous fondés de pouvoirs habilités à cet effet. Les actes décidés par le Conseil peuvent être également signés par un mandataire spécial du Conseil.

Rémunération des administrateurs, du Président du Conseil, du Directeur Général et du ou des Directeurs Généraux Délégués (article 22)

1- L'Assemblée Générale peut allouer aux Administrateurs, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, dont le montant est porté aux charges d'exploitation et reste maintenu jusqu'à

décision contraire. Le Conseil d'Administration répartit librement cette rémunération entre ses membres.

2- Les rémunérations du Président du Conseil, du Directeur Général ou du ou des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par le Conseil d'Administration.

3- Le Conseil d'Administration peut également allouer pour les missions ou mandats confiés à des Administrateurs des rémunérations exceptionnelles qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les administrateurs ne peuvent recevoir de la Société aucune rémunération, permanente ou non autre que celles prévues dans les paragraphes précédents, sauf s'ils sont liés à la Société par un contrat de travail dans les conditions autorisées par la loi.

► Conditions d'admission et de convocation des Assemblées Générales

Assemblées Générales (article 27 des statuts)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Elles se réunissent au lieu indiqué dans la convocation.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour participer ou se faire représenter aux Assemblées, déposer un certificat établi par l'intermédiaire teneur de leur compte constatant l'indisponibilité de leurs titres jusqu'à la date de la réunion au lieu indiqué dans ladite convocation cinq jours au moins avant la date fixée pour l'Assemblée.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour participer ou se faire représenter aux Assemblées justifier de la propriété de leurs actions sous la forme d'une inscription en compte au moins cinq jours avant la date fixée pour l'Assemblée.

Une proposition de modification de l'article 27 des statuts est présentée à la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu le 1^{er} juin 2011 afin de modifier les alinéas 2 et 3 de cet article, de la façon suivante :

« Tout Actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire ou en votant par correspondance ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la Loi et les présents statuts, sur justification de l'inscription de ses actions dans les comptes de la Société, pour les titres nominatifs ou chez un teneur de compte-conservateur, pour les titres au porteur, trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Il ne sera tenu compte d'aucun transfert de propriété intervenant pendant ce délai de trois jours ouvrés. »

Suite de l'article 27 :

Un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée par un autre actionnaire ou son conjoint.

Le mandataire n'a pas la faculté de se substituer à une autre personne.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation en vigueur.

Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'Administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Les personnes morales participent aux Assemblées par leurs représentants légaux ou par toute personne désignée à cet effet par ceux-ci.

Le vote par correspondance s'exerce selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres présents et acceptants de l'Assemblée, qui disposent du plus grand nombre de voix tant en leur nom que comme mandataire.

Le bureau désigne le Secrétaire, qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre tenu conformément aux dispositions réglementaires et signés par les membres du bureau.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés, soit par le Président du Conseil d'Administration ou par un Administrateur exerçant les fonctions de Directeur Général, soit par le Secrétaire de l'Assemblée.

► Dispositions statutaires ayant pour effet de différer, retarder ou empêcher un changement de contrôle

Transmission des actions (article 12)

Les cessions ou transmissions sont libres et ne sont soumises à aucune restriction.

► Dispositions relatives aux modifications des droits des Actionnaires

L'Assemblée Générale est seule compétente pour modifier les droits des Actionnaires conformément aux dispositions légales.

► Dispositions relatives aux modifications du capital dans des conditions plus strictes que la loi ne le prévoit

Néant.

► Franchissement de seuils statutaires

Franchissements de seuils de participation (article 30 des statuts)

Les déclarations d'information de franchissement de seuils et les déclarations d'intention à effectuer en cas de franchissement de seuils sont faites et sanctionnées dans les conditions prévues par la réglementation.

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2008

Le 26 février 2008, la société DELPHES a déclaré avoir franchi individuellement à la baisse les seuils de 50 % des droits de vote et 1/3 du capital de la société MAKHEIA GROUP et détenir à titre individuel 26,73 % du capital et 39,33 % des droits de vote.

Le concert préexistant entre DELPHES, Monsieur Jean-Bernard Tailheuret et la société JBT a déclaré le même jour avoir franchi en baisse les seuils de 2/3 des droits de vote et 50 % du capital de MAKHEIA GROUP et détenir 45,24 % du capital et 58,87 % des droits de vote.

Les opérations suivantes sont intervenues à la suite de l'opération Image Force :

La société Delphes a déclaré, le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse les seuils de 33 % des droits de vote, 25 % du capital et détenir 20,98 % du capital et 32,60 % des droits de vote.

Jean-Bernard Tailheuret a déclaré, le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse le seuil de 10 % des droits de vote et détenir 6,32 % du capital et 9,82 % des droits de vote.

La société JBT SARL a déclaré, le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse le seuil de 10 % du capital et détenir 8,21 % du capital et 6,38 % des droits de vote.

La société JBT SARL et Jean-Bernard Tailheuret ont déclaré, le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse les seuils de 20 % des droits de vote, 15 % du capital et détenir 14,53 % du capital et 16,20 % des droits de vote.

Le concert représenté par la société Delphes, Monsieur Jean-Bernard Tailheuret et sa société JBT SARL, a déclaré, le 8 juillet 2008, avoir franchi à la baisse le seuil de 50 % des droits de vote et détenir 48,81 % des droits de vote répartis respectivement pour la société Delphes 20,98 % du capital et 32,90 % des droits de vote et pour Jean-Bernard Tailheuret et sa société 14,53 % du capital et 16,20 % des droits de vote.

Édouard Rencker a déclaré, le 8 juillet 2008, avoir franchi à la hausse les seuils de 5, 10 et 15 % du capital et des droits de vote et détenir 19,75 % du capital et 15,34 % des droits de vote.

Chantal Decamps a déclaré, le 8 juillet 2008, avoir franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital et détenir 5,55 % du capital et 4,31 % des droits de vote.

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2009

Le 17 décembre 2009 Jean-Bernard Tailheuret a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 décembre 2009, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société à responsabilité limitée JBT qu'il contrôle, les seuils de 15 % des droits de vote et 10 % du capital de la société MAKHEIA GROUP et détenir, directement et indirectement, 360 571 actions MAKHEIA GROUP représentant 636 134 droits de vote, soit 7,27 % du capital et 10,07 % des droits de vote de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions MAKHEIA GROUP hors marché.

Le 18 décembre 2009, le concert constitué entre M. Jean-Bernard Tailheuret (directement et indirectement par l'intermédiaire de la société JBT qu'il contrôle) et la société anonyme Delphes a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 décembre 2009, les seuils de 1/3, 25 %, 20 %, 15 %, 10 % et 5 % du capital et des droits de vote de la société MAKHEIA GROUP et ne plus détenir aucune action MAKHEIA GROUP.

Ce franchissement de seuils résulte de la fin du concert liant M. Jean-Bernard Tailheuret et la société Delphes.

Il est précisé que la société anonyme Delphes détient désormais individuellement 1 046 613 actions MAKHEIA GROUP représentant 2 087 167 droits de vote, soit 21,10 % du capital et 33,02 % des droits de vote de cette société.

Le 18 décembre 2009, Édouard Rencker et Chantal Decamps ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 14 décembre 2009, les seuils de 5 %, 10 %, 15 % et 20 % du capital et des droits de vote et 25 % du capital de la société MAKHEIA GROUP et détenir de concert 1 385 413 actions MAKHEIA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 27,92 % du capital et 20,10 % des droits de vote de cette Société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Édouard Rencker	1 070 157	21,57	1 070 157	15,53
Chantal Decamps	315 256	6,35	315 256	4,57
Total concert	1 385 413	27,92	1 385 413	20,10

Le 17 décembre 2009, Édouard Rencker a déclaré avoir franchi individuellement à la hausse, le 14 décembre 2009, le seuil de 20 % du capital de la société MAKHEIA GROUP.

Ces franchissements de seuils résultent de la mise en concert de M. Rencker avec Mme Decamps et d'une acquisition d'actions MAKHEIA GROUP hors marché.

Le 18 décembre 2009, un concert est constitué entre Édouard Rencker et Chantal Decamps.

Monsieur Édouard Rencker demeure Président-Directeur Général de la SA MAKHEIA GROUP et mène la stratégie du Groupe en recentrant les activités du Groupe sur la communication. Aucune mesure pouvant avoir un impact sur la stratégie de l'émetteur n'est envisagée.

Madame Chantal Decamps, membre du Conseil d'Administration, est nommée Directeur Général Délégué, et continue à exercer ses fonctions de directrice administrative et financière du Groupe.

Franchissements de seuil(s) déclarés en 2010

1. Par courrier reçu le 6 juillet 2010, complété par un courrier reçu le 7 juillet, M. Édouard Rencker et Madame Chantal Decamps ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 30 juin 2010, le seuil de 25 % des droits de vote de la société MAKHEIA GROUP⁽¹⁾

et détenir de concert 1 385 413 actions MAKHEIA GROUP représentant 2 639 976 droits de vote, soit 27,92 % du capital et 32,36 % des droits de vote de cette Société⁽²⁾, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Édouard Rencker	1 070 157	21,58	2 049 464	25,12
Chantal Decamps	315 256	6,36	590 512	7,24
Total concert	1 385 413	27,93	2 639 976	32,36

Par courrier reçu le 6 juillet 2010, M. Édouard Rencker a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 30 juin 2010, les seuils de 20 % et 25 % des droits de vote de la société MAKHEIA GROUP.

Par courrier reçu le 6 juillet 2010, Madame Chantal Decamps a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 30 juin 2010, le seuil de 5 % des droits de vote de la société MAKHEIA GROUP.

Ces franchissements de seuils résultent d'une attribution de droits de vote double au profit des déclarants.

La SAS DELPHES, contrôlée par Franck JACLIN a déclaré avoir franchi en baisse le seuil de 25 % des droits de vote le 17 décembre 2010, suite à une cession d'actions hors marché.

La SAS DELPHES détient 1 004 108 actions représentant 2 008 216 droits de vote, soit 20,25 % du capital et 24,68 % des droits de vote.

2. Par courrier reçu le 6 juillet 2010, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Un concert a été déclaré entre Édouard Rencker et Chantal Decamps⁽³⁾.

Monsieur Édouard Rencker demeure Président-Directeur Général de la société MAKHEIA GROUP et mène la stratégie du Groupe en recentrant les activités du Groupe sur la communication.

Madame Chantal Decamps, membre du Conseil d'Administration, continue à exercer ses fonctions de Directrice Administrative et Financière du Groupe. Elle a été nommée Directrice Générale déléguée aux termes du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 8 janvier 2010.

Conformément à la déclaration d'intention précédente, le concert a demandé et obtenu la nomination d'un administrateur apportant des compétences spécifiques du monde de la communication ; en effet, M. Boris Eloy a été coopté administrateur aux termes du Conseil d'Administration du 8 janvier 2010 et sa nomination a été confirmée aux termes de l'Assemblée Générale Mixte qui s'est tenue le 25 juin 2010. Le concert souhaite dans les prochains mois demander la nomination d'un administrateur apportant des compétences spécifiques du monde de la finance.

A noter qu'au 31 décembre 2010 le concert détient 29,05 % du capital et 33,12 % des droits de vote. L'échéance du contrat d'ORA au 30 juin 2011 permettra au concert de ramener son pourcentage de droits de vote au dessous du nouveau plafond de 30 %.

Les membres du concert ne sont parties à aucun accord de cession ou d'acquisition temporaire ou définitive d'actions. »

Franchissements de seuil(s) déclarés depuis le début de 2011

Aucun.

21.3. Comptes sociaux 2010

Voir Annexe 2.

(1) Les titres de la société MAKHEIA GROUP ont été transférés d'Euronext Paris vers Alternext le 3 février 2010.

(2) Sur la base d'un capital composé de 4 959 968 actions représentant 8 157 830 droits de vote, en application du 2^e alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) Cf. D&I 209C1528 du 21 décembre 2009.

21.4. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2010

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MAKHEIA GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note sur les immobilisations financières de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à leurs évaluations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, Paris, le 2 mai 2011

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIÉS
Dominique LAURENT

A.N.G.
Christophe NOS

22. CONTRATS IMPORTANTS

La Société n'a pas conclu de contrats significatifs autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

23. DÉCLARATION D'EXPERTS ET DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Non applicable.

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Tous les documents mis à la disposition des actionnaires dans les conditions légales peuvent être consultés au siège de MAKHEIA GROUP 125, rue de Saussure – 75017 Paris, et en particulier :

- les statuts de la Société ;
- l'ensemble des informations financières relatives aux trois derniers exercices : les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion et les rapports des Commissaires aux comptes.

Les documents destinés aux actionnaires sont disponibles sur le site Internet de la Société :

www.makheia.com

- Document de référence
- Communiqués
- Calendrier des publications
- Notes d'opération

Le document de référence et les notes d'opération sont disponibles sur le site de l'AMF : www.amf.org

Calendrier des publications 2008

06/11/2008 – Chiffre d'affaires T3 2008
 24/09/2008 – Semestriel 2008
 04/09/2008 – Modification du contrat de liquidité
 31/07/2008 – Chiffre d'affaires semestriel 2008
 01/07/2008 – Compte rendu AGM 30 juin 2008
 19/06/2008 – Document E relatif au rapprochement avec le groupe Image Force
 14/05/2008 – Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2008
 22/04/2008 – Comptes annuels 2007
 26/02/2008 – Prise de contrôle de All Contents par Olivier Breton
 15/02/2008 – Descriptif du programme de rachat d'actions
 29/01/2008 – Naissance de MAKHEIA GROUP

24/01/2008 – Accord de rapprochement avec Groupe Image Force
 09/01/2008 – MEDIAGÉRANCE change de nom pour illustrer sa stratégie de développement

Calendrier des publications 2009

22/12/2009 – Recentrage – cession Network
 22/12/2009 – Action de concert
 02/12/2009 – Transfert sur Alternext
 15/11/2009 – Chiffre d'affaires T3 2009
 30/09/2009 – Résultats semestriels 2009
 07/08/2009 – Chiffre d'affaires semestriel 2009
 21/07/2009 – Saison communication financière 2009
 01/07/2009 – Compte rendu AGM 26 juin 2009
 24/06/2009 – Nouvelle organisation MAKHEIA GROUP
 14/05/2009 – Chiffre d'affaires T1 2009
 15/04/2009 – Résultats annuels 2008
 16/02/2009 – Chiffre d'affaires 2008

Calendrier des publications 2010

23/02/2010 – MAKHEIA GROUP confirme son leadership des groupes indépendants
 30/09/2010 – Résultats semestriels 2010
 23/07/2010 – Chiffre d'affaires semestriel S1 – 2010
 28/06/2010 – AGM du 25 juin 2010
 06/05/2010 – Chiffre d'affaires T1 2010
 23/04/2010 – Résultats annuels 2009
 26/02/2010 – Chiffre d'affaires 2009
 02/02/2010 – Admission des titres sur Alternext

Calendrier des publications 2011

28/02/2011 – Chiffre d'affaires 2010
 26/04/2011 – Résultats 2010
 06/06/2011 – Levée de fonds de 1,5 M€

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Voir Annexe 1, États financiers consolidés, § 2.3.1.

Annexe 1 : COMPTES CONSOLIDÉS au 31 décembre 2010

1. Comptes consolidés résumés	
au 31 décembre 2010.....	51
1.1. Bilan Actif.....	51
1.2. Bilan Passif.....	51
1.3. Compte de résultat.....	52
1.4. Flux de trésorerie.....	52
1.5. Capitaux propres.....	53
1.6. Présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour leur montant global.....	53
2. Notes annexes aux états financiers	
consolidés.....	54
2.1. Informations générales.....	54
2.2. Principales méthodes comptables.....	54
> 2.2.1. Référentiel IFRS appliqué.....	54
> 2.2.2. Jugements de la direction.....	54
> 2.2.3. Utilisation d'hypothèses et d'estimations.....	54
> 2.2.4. Principe de consolidation.....	55
> 2.2.5. Conversion des états financiers des filiales étrangères.....	55
> 2.2.6. Transactions en devises étrangères.....	55
> 2.2.7. Immobilisations incorporelles.....	55
> 2.2.8. Immobilisations corporelles.....	55
> 2.2.9. Contrats de location.....	55
> 2.2.10. Dépréciation des actifs à long terme.....	55
> 2.2.11. Clients et créances d'exploitation.....	56
> 2.2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	56
> 2.2.13. Instruments financiers à terme.....	56
> 2.2.14. Impôts exigibles.....	56
> 2.2.15. Impôts différés.....	56
> 2.2.16. Actions propres.....	56
> 2.2.17. Avantages accordés au personnel.....	56
> 2.2.18. Provisions.....	57
> 2.2.19. Actifs et passifs éventuels.....	57
> 2.2.20. Reconnaissance des revenus.....	57
> 2.2.21. Résultat par action.....	57
> 2.2.22. Information sectorielle.....	57
2.3. Informations relatives au périmètre	
de consolidation.....	57
> 2.3.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2010.....	57
> 2.3.2. Variation de périmètre.....	57
> 2.3.3. Données pro Forma.....	58
2.4. Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	58
> 2.4.1. Actifs non courants.....	58
> 2.4.2. Actifs courants.....	59
> 2.4.3. Passifs non courants.....	59
> 2.4.4. Passifs courants.....	60
> 2.4.5. Amortissement, dépréciation et provisions.....	60
> 2.4.6. Autres produits et charges opérationnels.....	61
> 2.4.7. Charges financières nettes.....	61
> 2.4.8. Charges d'impôts.....	61
> 2.4.9. Résultat par action.....	61
2.5. Autres informations.....	61
> 2.5.1. Nombre d'actions composant le capital social.....	61
> 2.5.2. Informations relatives aux parties liées.....	61
> 2.5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes.....	62
> 2.5.4. Effectifs.....	62
> 2.5.5. Engagement hors bilan.....	63
> 2.5.6. Rémunération des dirigeants.....	63
> 2.5.7. Situation des mandats.....	63
> 2.5.8. Information sur les risques.....	63
> 2.5.9. Événements postérieurs au 31 décembre 2010.....	63

1. COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

L'ensemble des états financiers sont présentés en K€.

1.1. Bilan Actif

Actifs	Note	Décembre 2010	Décembre 2009
Actifs non courants :	2.41		
- Goodwill		9 496	9 496
- Immobilisations incorporelles		103	99
- Immobilisations corporelles		255	397
- Autres actifs financiers		274	280
Impôts différés		702	686
Participation mise en équivalence			
Total actifs non courants		10 830	10 958
- Stocks		44	43
- Autres débiteurs	2.42	8 107	10 230
- Trésorerie		2 138	4 062
Total actifs courants		10 289	14 335
Total des actifs		21 119	25 293

1.2. Bilan Passif

Capitaux propres et passifs	Note	Décembre 2010	Décembre 2009
Capitaux propres :			
- Capital souscrit		3 680	6 987
- Réserves consolidées		1 685	-302
- Résultat de la période		801	-1 235
Total des capitaux propres		6 166	5 450
Passifs non courants :	2.43		
- Emprunts à plus d'un an		2 526	3 543
- Impôts différés		6	9
- Provision à long terme		58	31
Total passifs non courants		2 590	3 583
Passifs courants :	2.44		
- Provision à court terme		912	1 600
- Fournisseurs		3 716	4 834
- Emprunts à moins d'un an		1 184	1 346
- Autres créditeurs		6 474	8 371
- Subvention d'investissement		77	109
Total passifs courants		12 363	16 260
Total des capitaux propres et passifs		21 119	25 293



1.3. Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	Note	2010	2009
Chiffre d'affaires		23 255	27 209
Achats consommés et Charges externes		- 10 065	- 12 393
Charges de personnel		- 11 629	- 14 109
Impôts et taxes		- 553	- 614
Amortissements et dépréciations	2.45	410	- 1 352
Autres Produits & charges	2.46	- 524	181
Résultat opérationnel Courant		894	- 1 078
Cession d'immobilisation		- 8	18
Autres Produits & charges opérationnelles			
Résultat opérationnel		886	- 1 060
Charges financières nettes	2.47	- 107	- 164
Résultat avant impôt et avant résultat des activités arrêtés		779	- 1 224
Charges d'impôts	2.48	22	202
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net après impôt et avant résultat des activités arrêtés			- 1 022
Résultat lié aux activités arrêtées			- 213 ^(*)
Résultat net après impôt		801	- 1 235
Résultat par action			
Avant dilution	2.49	0,16	- 0,25
Après dilution		0,15	- 0,24

(*) Le résultat lié aux activités arrêtées se compose :

- d'une perte de 205 K€ de la société NETWORTH sortie du périmètre au 15/12/2009,
- d'une perte de 8 K€ au 15/12/2009 de la société MAKHEIA ASIE détenue par NETWORTH.

1.4. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidé est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et autres instruments de placements, sous déduction des découverts bancaires.

RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net des sociétés intégrées	801	- 1 235
Amortissements et provisions	- 410	1 392
Actions gratuites		21
Variation des impôts différés	19	- 247
Plus-values de cession, nettes d'impôts	8	- 13
Autres produits et charges calculées	32	- 36
Capacité d'autofinancement	450	- 118
Variation du besoin en fonds de roulement	- 905	1 967
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 455	1 849
Acquisition d'immobilisations	- 226	- 286
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	23	364
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 203	78
Impact variation de périmètre		759
Variation sur actions autocontrôle		- 246
Gains sur cession autocontrôle		
Comptes courants		3
Distribution de dividende		
Augmentation de capital		
Émission ORA		4
Émissions d'emprunts	8	1 400
Remboursements d'emprunts	- 1 208	- 1 030
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 200	890
Variations de trésorerie	- 1 858	2 817
Trésorerie d'ouverture	3 980	1 163
Trésorerie de clôture	2 122	3 980

1.5. Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2008	6 987	796	- 850	- 165	6 768
Résultat 31 décembre 2009				- 1 235	- 1 235
Variation de périmètre			52		52
Impact des ORA			90		90
Variation actions propres			- 246		- 246
Attribution gratuite d'actions			21		21
Affectation du résultat 2008			- 165	165	0
Situation au 31 décembre 2009	6 987	796	- 1 098	- 1 235	5 450
Résultat 31 décembre 2010				801	801
Réduction de capital	- 3 307	- 796	4 103		0
Impact des ORA			- 87		- 87
Variation actions propres			2		2
Attribution gratuite d'actions					
Affectation du résultat 2009			- 1 235	1 235	0
Situation au 31 décembre 2010	3 680	0	1 685	801	6 166

1.6. Présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour leur montant global

	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	801	- 1 235
Écarts de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	801	- 1 235
<i>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>801</i>	<i>- 1 235</i>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>801</i>	<i>- 1 235</i>
<i>Dont part des intérêts minoritaires</i>		

2. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2.1. Informations générales

MAKHEIA GROUP (« la Société ») et ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») exercent leur activité dans le domaine de la communication hors média. Le Groupe propose une offre globale de communication opérationnelle dans les domaines commerciaux, marketing et financier auprès des grands comptes. Les principales activités du Groupe sont la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte des clients.

La société MAKHEIA GROUP est une société anonyme dont le siège social est à Paris, 125 rue de Saussure 75017 Paris.

L'action MAKHEIA GROUP est cotée sur le marché NYSE Alternext depuis le 3 février 2010 (préalablement à cette date l'action était cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext).

Les états financiers consolidés de MAKHEIA GROUP pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont établis en milliers d'euros. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2011.

2.2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Les états financiers consolidés de MAKHEIA GROUP sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2010. Ces normes et interprétations sont consultables sur : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique hormis les instruments financiers et les actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à la juste valeur.

Concernant la présentation des états financiers consolidés, MAKHEIA GROUP applique la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2009-R.03 en date du 2 juillet 2009 relative aux formats du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et du tableau de variation des capitaux propres.

2.2.1. Référentiel IFRS appliqué

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2010 sont entrés en vigueur sans avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés de MAKHEIA GROUP au 31 décembre 2010. Il s'agit principalement de :

- IAS 27 (version révisée en 01/2008) « États financiers consolidés et individuels » ;
- Amendements à IAS 39 « Éléments éligibles à la couverture » ;
- Amendements à IFRS 2 relatif aux transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;

- Annual improvements : amendement à IFRS 5 sur les cessions partielles de titres, et améliorations portées à différentes normes ;
- IFRS 3 (version révisée en 01/2008) « Regroupements d'entreprises » ;
- IFRIC 12 « Accords de concession de service » ;
- IFRIC 15 « Accords de construction de biens immobiliers » ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » ;
- IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires » ;
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients ».

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements de normes et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2010 :

Les états financiers consolidés ne tiennent donc pas compte :

- des normes et interprétations publiées par l'IASB, approuvées au niveau européen, mais applicables aux exercices ouverts postérieurement au 1^{er} janvier 2010, notamment :
 - IAS 24 (version révisée) « Informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées » ;
 - Amendements à IAS 32 « Classement des émissions de droits de souscription émis » ;
 - Amendement à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal » ;
 - IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers aux moyens d'instruments de capitaux propres ».
- des normes, interprétations de normes publiées par l'IASB non encore adoptées par l'Union européenne, notamment :
 - IFRS 9 - « Instruments financiers » (phase 1 : classification et évaluation des actifs financiers) ;
 - IFRS 7 - Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers ;

Les informations au titre de la période comparative 2009 sont conformes au référentiel IFRS.

2.2.2. Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- La détermination du niveau de reconnaissance des revenus selon la méthode de l'avancement.
- L'appréciation du caractère immobilisable des dépenses de développement en lien avec les critères définis par IAS 38.

2.2.3. Utilisation d'hypothèses et d'estimations

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les estimations et hypothèses font l'objet

de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- les tests de dépréciation (notamment sur les goodwill) ;
- les provisions pour départ en retraite.

2.2.4. Principe de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50 % des droits de vote émis sont consolidées par intégration globale.

Le GIE de L'ARBRE détenu à hauteur de 33,33 % est consolidé par intégration proportionnelle.

Les soldes bilanciers et transactions réciproques sont éliminés en totalité dans les sociétés intégrées.

La consolidation est réalisée à partir des arrêtés au 31 décembre 2010.

Faute de disposer des comptes au 31/12/2010 du GIE de L'ARBRE détenu à hauteur de 33,33 %, nous avons retenu sur la base d'estimations fiables un résultat de 24 K€ et une contribution du chiffre d'affaires consolidé de 206 K€.

2.2.5. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société. Les états financiers des filiales utilisant une monnaie différente sont convertis en euro en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le compte de « Réserves de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

2.2.6. Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date des transactions. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euro aux taux de change de clôture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le compte de résultat.

2.2.7. Immobilisations incorporelles

Principes

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan au coût historique. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels résultant de l'évaluation des actifs des entités acquises, sont enregistrés au bilan à leur coût historique. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Écart d'acquisition

Lors d'un regroupement d'entreprises, un écart d'acquisition est constaté, correspondant à l'excédent du coût de ce regroupement

sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette comptabilisée des actifs et passifs éventuels identifiables. Ces écarts ne sont plus amortis depuis le 01/01/2004 mais comptabilisés au coût diminué du montant annulé des dépréciations. Ils font l'objet de tests de dépréciation.

Coûts de développement

Les coûts de développement engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés en immobilisations incorporelles quand tous les critères prévus par la norme IAS 38 pour les comptabiliser en immobilisation sont réunis.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et sont amorties linéairement sur 3 ans (durée d'utilisation prévue).

2.2.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériels informatiques, enregistrés à leur coût d'acquisition, diminués des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur supplémentaires, selon le traitement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés en mode linéaire selon les durées attendues d'utilisation suivantes :

- Mobiliers & Agencements divers : 8 ans
- Matériels de production : 5 ans
- Matériels informatiques : 3 ans
- Matériels de transport : 4 ans avec prise en compte d'une valeur résiduelle.

2.2.9. Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est-à-dire qu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif et amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles.

2.2.10. Dépréciation des actifs à long terme

Pour les actifs incorporels (Goodwill) le Groupe procède à des tests de dépréciation sur la base des flux de trésorerie actualisés au moins une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.



Lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une filiale est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur, affectée prioritairement aux écarts d'acquisition, est comptabilisée.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux prenant en compte les taux d'OAT 10 ans (3,36 %), un taux de prime de risque de zone euro (7,09 %), le taux de croissance à l'infini (2,00 %) et d'un coefficient Bêta propre à MAKHEIA GROUP.

La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 4 ans.

2.2.11. Clients et créances d'exploitation

Les dépréciations des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les en-cours de services comprenant les travaux effectués non encore facturés ont été reclassés dans les créances clients en factures à établir.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

2.2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend exclusivement des comptes courants ouverts auprès d'établissements de crédit

2.2.13. Instruments financiers à terme

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers relatifs aux couvertures de taux font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. Les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt sont réévalués à la juste valeur de l'emprunt lié à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensés par les variations symétriques des swaps de taux pour la partie efficace.

2.2.14. Impôts exigibles

Il existe au sein du Groupe un périmètre d'intégration fiscale composé des sociétés suivantes :

- MAKHEIA GROUP
- MAKHEIA AFFINITY
- PLACE DU MARCHÉ (anc. Labo IV)
- IMAGE FORCE, SEQUOIA, MACHINATION

Chaque société dont le résultat est bénéficiaire constate dans ses comptes sociaux la charge d'impôt qu'elle supporterait si elle n'était pas membre du Groupe.

Le produit d'impôt correspondant à l'économie réalisée du fait des sociétés déficitaires est comptabilisé au compte de résultat de la société mère.

2.2.15. Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en application de la méthode

du report variable. Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

2.2.16. Actions propres

Les actions MAKHEIA GROUP détenues sont comptabilisées à leur coût amorti en réduction des capitaux propres.

Les gains découlant de la vente des actions propres intervenus au cours de l'exercice sont déduits des capitaux propres, nets des effets d'impôt.

2.2.17. Avantages accordés au personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies : l'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants ;

Régimes à prestations définies : le Groupe n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par les conventions collectives pour les sociétés qui n'ont pas couvert cette obligation par une police d'assurance. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- application des conventions collectives propres à chaque entité ;
- fort taux de turnover (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turnover propres à la société) ;
- taux d'accroissement des salaires : 0,5 % ;
- taux d'actualisation : 4,5 % ,
- âge de départ : 67 ans ;
- départ à l'initiative de l'employeur.

L'augmentation de l'engagement générée par la modification des barèmes de calcul des indemnités de fin de carrière (conformément à l'avenant n° 28 du 28 avril 2004 de la convention collective des bureaux d'études) constituant un coût des services passés a été étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité prévisionnelle.

Depuis le 31 décembre 2005, date à laquelle il a été utilisé une table de turnover propre à l'entreprise, le Groupe a décidé d'étaler les écarts actuariels de manière linéaire sur 5 ans.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

L'engagement est constaté au bilan en passifs non courants, pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés. Un rapprochement entre le montant de l'engagement et la provision comptabilisée est présenté en note 2.4.3.

La contribution de 50 % sur le montant des indemnités de mise à la retraite a été comptabilisée en écart actuariel.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle.

Autres avantages à long terme

Les seuls avantages à long terme sont liés à la participation des salariés. Ils sont comptabilisés en passifs non courants pour la partie supérieure à 1 an.

Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées lors de la mise en œuvre d'une procédure.

2.2.18. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

2.2.19. Actifs et passifs éventuels

Il n'existe ni actifs ni passifs éventuels au 31 décembre 2010.

2.2.20. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de prestations de services, facturées selon la méthode de l'avancement des travaux.

Comme le préconise la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires, les taxes sur le chiffre d'affaires propres à certains pays sont déduites du chiffre d'affaires.

2.2.21. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription), retraité des actions d'autocontrôle. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de Bourse pendant la période.

2.2.22. Information sectorielle

MAKHEIA GROUP ne publie pas d'information sectorielle, dans la mesure où la société est organisée autour d'une activité principale « la création et la diffusion de contenus de communication pour le compte de clients », et intervient essentiellement sur le territoire national. Cette activité recouvre quatre domaines :

- le pôle corporate ;
- le pôle marketing service ;
- le pôle design, identité et marque ;
- le pôle Web et community.

Le pôle corporate représente 60 % de l'activité, mais au niveau de la gestion et du management, ces domaines sont traités comme un seul secteur d'activité.

2.3. Informations relatives au périmètre de consolidation

2.3.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2010

ENTREPRISES	Sièges	N° SIREN	Contrôle	Méthode
MAKHEIA GROUP	125, rue de Saussure 75017 PARIS	399 364 751	100 %	IG
MAKHEIA AFFINITY	125, rue de Saussure 75017 PARIS	350 144 093	100 %	IG
PLACE DU MARCHÉ (anc. Labo 4)	125, rue de Saussure 75017 PARIS	424 075 042	99,79 %	IG
GIE DE L'ARBRE	91, avenue Kléber 75116 PARIS	485 119 507	33,33 %	IP
IMAGE FORCE	125, rue de Saussure 75017 PARIS	380 322 750	100 %	IG
SEQUOIA	49, avenue Marceau 75116 PARIS	329 936 611	100 %	IG
MACHINATION	49, avenue Marceau 75116 PARIS	453 167 116	100 %	IG

2.3.2. Variation de périmètre

T.U.P intervenues au cours de la période

Transmission universelle de patrimoine (T.U.P) en date du 29/12/2010 de la société MDG AUDIOVISUEL dans la société MAKHEIA AFFINITY.

Acquisition intervenue au cours de la période

Aucune acquisition au 31/12/2010.

Sorties intervenues au cours de la période

Aucune sortie au 31/12/2010.

2.3.3. Données pro Forma

	MAKHEIA GROUP conso 2010	MAKHEIA GROUP conso 2009	Networth et Asie 2009	Données pro forma sur un exercice 2009
	(A)	(B)	(C)	(B)+(C)
Chiffre d'affaires	23 255	27 209	4 101	31 310
Résultat opérationnel courant	894	- 1 078	- 213	- 1 291
Résultat opérationnel	886	- 1 060	- 213	- 1 273

2.4. Notes sur le bilan et le compte de résultat

2.4.1. Actifs non courants

Goodwill

Nature du Goodwill	31/12/2010
Contenu de communication Corporate	7 280
Contenu de communication Marketing	2 216
Solutions collaboratives (Média-management)	
Total	9 496

Immobilisations Incorporelles

Valeur brute	31/12/2009	Variation périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Frais de développement	0				
Brevets, licences, logiciels	314		88	186	216
Plateforme charte	0				
Marques	95				95
Total	409		88	186	311

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements et de matériel de bureau et informatique.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés des dépôts de garantie et des participations dans les sociétés non intégrées.

Variation des immobilisations

Brut	31/12/2009	Variation périmètre	Acquisition	Cession	31/12/2010
Incorporelles	409		88	186	311
Corporelles	1 574		125	820	879
Financières	280		13	19	274
Total	2 263		226	1 025	1 464

Amortissement	31/12/2009	Variation périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2010
Incorporelles	310		83	186	207
Corporelles	1 177		220	774	623
Financières	0				
Total	1 487		303	960	830

Net	31/12/2009	31/12/2010
Incorporelles	99	103
Corporelles (*)	397	256
Financières	280	274
Total	776	633

(*) Dont valeur nette des biens pris en location financement : 322 K€.

Impôts différés

Nature	31/12/2010	31/12/2009
Déficits reportables	605	645
Indemnités de fin de carrière	19	10
Différences temporaires	72	24
Dépôt de garantie	6	7
Total	702	686

2.4.2. Actifs courants**Autres débiteurs**

	31/12/2010	Échéances			31/12/2009
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Clients	6 526	6 526			6 994
États & divers	769	769			2 206
Créances NETWORTH	1 058	265	793		1 065
Créances sur cession Fonds					40
Charges constatées d'avance	124	124			322
Total Brut	8 477	7 684	793		10 627
				31/12/2010	31/12/2009
Dépréciation Clients				370	397
Dépréciation autres créances					0
Total des dépréciations				370	397
Total net				8 107	10 230

2.4.3. Passifs non courants**Impôts différés**

Nature	31/12/2010	Échéances			31/12/2009
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Sur Crédit-bail	1	1			3
Sur Indemnités retraite	5	1	4		6
Total	6	2	4		9

Provisions à long terme

Le montant des provisions à long terme est exclusivement composé des engagements de retraite

	Engagement	Coût des services passés restant à étaler	Écarts actuariels restant à comptabiliser	Total
Au 01/01/2010	29	- 18	2	13
Droits acquis		4		
Liquidation réduction				
Coût des services passés				
Écarts actuariels			- 2	2
Charge exercice	30			30
Au 31 décembre 2010	59	-14	0	45
Coûts des services passés				14
Engagement au 31 décembre 2010				59
Charges de l'exercice				32



Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières diverses représentent la part à plus d'un an des crédits en cours soit : 2 526 K€ dont :

- Crédit à taux variable : 122 K€
- Crédit Bancaire à taux fixe : 2 401 K€
- Emprunt lié au retraitement du Crédit-bail : 2 K€

Les emprunts n'ont fait l'objet d'aucun défaut de remboursement au cours de l'exercice ni d'aucun autre manquement qui peut amener les créanciers à en exiger le remboursement.

Les emprunts souscrits prévoient des covenants, ces derniers sont respectés au 31/12/2010.

Échéances pour les crédits en cours :

Type	31/12/2010	À - d'1 an	Dont à + d'1 an	
			et à moins de 5 ans	Dont à + de 5 ans
Fixe (emprunts)	3 313	912	2 401	
Variable (CB et emprunts)	201	76	125	
Emprunts bancaires	3 514	988	2 526	
Variable (Dépôts reçus)	13	13		
Fixe (autres dettes financières)	183	183		
Dettes financières	196	196		

Total + d'1 an : 2 526 K€

2.4.4. Passifs courants

Provisions à court terme

	31/12/2009	Variation périmètre	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2010
Provision pour risques & charges hors prov. retraite	1 600		312	821	179	912
Total	1 600		312	821	179	912

Autres passifs courants

Nature	31/12/2010	Échéances			31/12/2009
		- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Dettes fiscales et sociales	4 522	4 522			5 079
Produits constatés d'avance	1 446	1 446			1 832
Autres Dettes	435	435			1 460
Avances et acomptes	71	71			
Dettes sur immobilisations					
Total	6 474	6 474			8 371

Subvention d'investissement

La quote-part des travaux du nouveau siège social prise en charge par le propriétaire est comptabilisée en subvention d'investissement et est rapportée au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens concernés :

- Montant inscrit au passif à la clôture : 77 K€
- Montant inscrit au résultat dans l'exercice : 32 K€

2.4.5. Amortissement, dépréciation et provisions

	31/12/2010	31/12/2009
Amortissement	- 303	- 481
Dépréciation d'actif	- 1	- 90
Provision pour risques	- 312	- 1 049
Reprise de provision	1 000	363
Autres dépréciations		- 95
	410	- 1 352

2.4.6. Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2010	31/12/2009
Produits divers	383	277
Subventions reçues		32
Charges diverses	- 907	- 128
	- 524	181

2.4.7. Charges financières nettes

	31/12/2010	31/12/2009
Versement caution bancaire Makheia Belgium		- 34
Abandon de compte courant UNIPROD		
Produits de trésorerie	44	57
Intérêts bancaires	- 156	- 191
Actualisation dépôt de garantie	5	4
	107	- 164

La sensibilité des charges financières liées à une variation des taux d'intérêts n'est pas significative.

2.4.8. Charges d'impôts

	31/12/2010	31/12/2009
Charges d'impôts	- 40	
IS	3	- 46
Variation impôts différés	59	248
Neutralisation Impôts sur cession titre Groupe		
	22	202

2.4.9. Résultat par action

Résultat Part du Groupe par action : 0,16 €

Résultat dilué par action : 0,15 €

Le numérateur correspond au résultat net part du Groupe, s'élevant à 801 K€ et le dénominateur au nombre d'actions au 31 décembre 2010 après neutralisation des 318 088 actions d'autocontrôle et augmentation des 568 048 actions potentielles dilutives (568 048 au titre des ORA (Obligations Remboursables en Actions)).

2.5. Autres informations

2.5.1. Nombre d'actions composant le capital social

	Actions
Au 1 ^{er} janvier 2010	4 959 768
Au 31 décembre 2010	4 959 768

Toutes les actions sont intégralement libérées.

Au 31 décembre 2010, MAKHEIA GROUP détient 160 142 de ses propres actions, MAKHEIA AFFINITY détient 157 946 actions MAKHEIA GROUP.

2.5.2. Informations relatives aux parties liées

Les transactions qui ont lieu entre les parties liées sont de nature commerciale. Elles sont réalisées dans les conditions normales d'exploitation. Les avances en compte courant sont rémunérées.

Les transactions entre les sociétés intégrées ont été neutralisées dans les comptes consolidés.

Il n'y a pas de transactions avec les dirigeants.



2.5.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires constatés en charge relatifs aux cabinets Constantin Associés et ANG SAS pour les exercices 2010 et 2009 sont les suivants :

Honoraires en €	Cabinet Constantin Associés		ANG SAS	
	Montant HT 2010	Montant HT 2009	Montant HT 2010	Montant HT 2009
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Émetteur	44	52	13	19
Filiales intégrées globalement	54	78		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes				
Émetteur				
Filiales intégrées globalement				
Prestations d'audit	98	130	13	19
Juridique, fiscal, social				
Autres				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales				
Total des prestations	98	130	13	19

2.5.4. Effectifs

Répartition de l'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein

Par Statut	2010	2009
Cadre	156	181
Non-cadre	23	30
Total	179	211
Par Société	2010	2009
MAKHEIA GROUP	20	15
MAKHEIA AFFINITY	58	82
PLACE DU MARCHÉ (anc. Labo 4)	8	12
IMAGE FORCE		6
SEQUOIA	84	87
MACHINATION	9	9
Total	179	211

2.5.5. Engagement hors bilan

Les titres IMAGE FORCE détenus par la société MAKHEIA GROUP ont été donnés en gage à la BNP PARIBAS en garantie des emprunts, au 31/12/2010 le capital restant dû s'élève à 2 413 K€.

2.5.6. Rémunération des dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 488 K€ au 31 décembre 2010.

La part du capital détenue par les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2010, représente 2 445 117 actions, soit 49,30 % du capital de la société.

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.

Il n'existe aucun autre avantage (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiement en actions) au 31 décembre 2010.

2.5.7. Situation des mandats

M. Thierry Sergent a démissionné remplacé par M. Boris Eloy.

M. Thierry Sergent est devenu représentant de DELPHES en remplacement de M. Jaclin.

2.5.8. Information sur les risques

Gestion du risque clients

Aucun client ne représente plus de 10 % du total des créances clients. La diversité des clients, tant en matière d'activités que de structure, limite significativement le risque de dépendance vis-à-vis d'un client.

Gestion du risque de liquidité

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et de SICAV qui sont convertibles à court terme en liquidités et qui ne sont exposées à aucun risque de perte de valeur significatif.

Les autorisations de découverts accordées par les établissements de crédits sont suffisantes pour gérer le risque de liquidité compte tenu de la structure actuelle du BFR du Groupe.

Politique et procédure de gestion du capital

Il n'existe pas à ce jour de plan significatif de modification du capital social (programme de rachat, stocks options...).

Analyse de la sensibilité liée au taux d'intérêts

Le 30 juin 2008, le Groupe a souscrit un emprunt de 4 000 K€ à la BNP sur la durée de 6 ans au taux EURIBOR 1 mois +1,2 % (soit 5,664 % à la date de signature du contrat).

Le 30 avril 2009 une opération d'échange de conditions d'intérêts a été signée avec la BNP afin que les résultats du Groupe ne soient pas liés à une variation des taux d'intérêts.

2.5.9. Événements postérieurs au 31 décembre 2010

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Annexe 2 :

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2010 au 31/12/2010

1.	Bilan	65			
	1.1. Actif	65			
	1.2. Passif	66			
2.	Compte de résultat.....	67			
3.	Annexe aux comptes annuels	68			
	3.1. Préambule.....	68			
	3.2. Règles et méthodes comptables	68			
	> Principes comptables	68			
	> Changement de méthode.....	68			
	> Faits marquants de l'exercice	68			
	> Événements postérieurs	68			
	> Intégration fiscale	68			
	3.3. Informations sur le bilan actif.....	69			
	> Immobilisations incorporelles	69			
	> Immobilisations corporelles.....	69			
	> Immobilisations financières	69			
	> Actions propres.....	70			
	> Stocks	70			
	> Clients et autres créances	70			
	> Valeurs mobilières de placement.....	70			
	> Disponibilités	70			
	> Charges constatées d'avance	70			
	3.4. Notes sur le bilan passif.....	71			
	> Capital social = 3 680 035 €.....	71			
	> Composition du capital social.....	71			
	> Variation des capitaux propres	71			
	> Provisions	71			
	> Emprunts et dettes.....	71			
	> Autres dettes.....	71			
	3.5. Informations sur le compte de résultat	72			
	> Ventilation du chiffre d'affaires.....	72			
	> Charges et produits financiers	72			
	> Charges et produits exceptionnels.....	72			
	3.6. Autres informations	73			
	> Liste des filiales et participations.....	73			
	> Rémunération des dirigeants	73			
	> Informations relatives au crédit-bail.....	73			
	> Engagements financiers	73			
	> Engagement en matière de retraite	73			
	> Droit individuel à la formation.....	73			
	3.7. Détail des postes concernés				
	par le chevauchement d'exercice	74			



1. BILAN

Présenté en euros

1.1. ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	54 816	9 223	45 594	1 212	44 382
Immobilisations en cours	4 720		4 720		4 720
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	22 852 034	12 584 186	10 267 848	10 267 848	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	318 869	134 705	184 163	246 619	- 62 456
Prêts					
Autres immobilisations financières	211		211		211
TOTAL (I)	23 230 650	12 728 114	10 502 536	10 515 679	- 13 143
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	851 010		851 010	452 374	398 636
Autres créances					
• Fournisseurs débiteurs					
• Personnel					
• Organismes sociaux					
• État, impôts sur les bénéfices	158 410		158 410	297 206	- 138 796
• État, taxes sur le chiffre d'affaires	55 098		55 098	73 009	- 17 911
• Autres	2 978 647		2 978 647	2 755 755	222 892
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	211 568		211 568	608 564	- 396 996
Charges constatées d'avance	23 059		23 059	13 911	9 148
TOTAL (II)	4 277 791		4 277 791	4 200 819	76 972
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Écarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	27 508 441	12 728 114	14 780 327	14 716 498	63 829



Présenté en euros

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation
1.2. PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 3 680 035)	3 680 035	6 987 475	- 3 307 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	- 1	796 034	- 796 035
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		110 968	- 110 968
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		1 524 400	- 1 524 400
Report à nouveau		- 4 443 075	4 443 075
Résultat de l'exercice	784 758	- 1 295 767	2 080 525
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	4 464 792	3 680 034	784 758
Produits des émissions de titres participatifs	1 536 856	1 510 144	26 712
Avances conditionnées			
TOTAL (II)	1 536 856	1 510 144	26 712
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
• Emprunts	2 575 458	3 277 143	- 701 685
• Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
• Divers			
• Associés	5 029 878	5 446 279	- 416 401
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 183	383 043	- 88 860
Dettes fiscales et sociales			
• Personnel	229 344	133 734	95 610
• Organismes sociaux	205 552	126 907	78 645
• État, impôts sur les bénéfices			
• État, taxes sur le chiffre d'affaires	373 580	104 074	269 506
• État, obligations cautionnées			
• Autres impôts, taxes et assimilés	10 418	5 105	5 313
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	60 266	50 035	10 231
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	8 778 679	9 526 320	- 747 641
Écart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	14 780 327	14 716 498	63 829

2. COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en euros

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 630 994		3 630 994	2 987 415	643 579	21,54
Chiffres d'affaires Nets	3 630 994		3 630 994	2 987 415	643 579	21,54
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			9 016	49 111	- 40 095	- 81,64
Autres produits			2 757	1 469	1 288	87,68
Total des produits d'exploitation			3 642 767	3 037 995	604 772	19,91
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 088 852	2 343 871	- 1 255 019	- 53,54
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			675 601	598 625	76 976	12,86
Impôts, taxes et versements assimilés			47 142	44 513	2 629	5,91
Salaires et traitements			1 098 658	5 613	1 093 045	N/S
Charges sociales			411 102	- 88 636	499 738	563,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 614	815	10 799	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			60 014	10 949	49 065	448,12
Total des charges d'exploitation			3 392 982	2 915 751	477 231	16,37
RÉSULTAT EXPLOITATION			249 785	122 244	127 541	104,33
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			600 000	7 952 668	- 7 352 668	- 92,46
Produits des autres valeurs mobilières			27 807	95 408	- 67 601	- 70,85
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges			7 607	203 888	- 196 281	- 96,27
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			635 415	8 251 964	- 7 616 549	- 92,30
Dotations financières aux amortissements et provisions			62 455	8 956 367	- 8 893 912	- 99,30
Intérêts et charges assimilées			427 285	736 618	- 309 333	- 41,99
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			489 740	9 692 985	- 9 203 245	- 94,95
RÉSULTAT FINANCIER			145 674	- 1 441 021	1 586 695	110,11
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			395 459	- 1 318 777	1 714 236	129,99



Présenté en euros

	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	920		920	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 063	9 340	- 8 277	- 88,62
Reprises sur provisions et transferts de charges		263 800	- 263 800	- 100
Total des produits exceptionnels	1 983	273 140	- 271 157	- 99,27
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		113 520	- 113 520	- 100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 607	509 918	- 502 311	- 98,51
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	7 607	623 438	- 615 831	- 98,78
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 5 624	- 350 298	344 674	98,39
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	- 394 923	- 373 308	- 21 615	5,79
Total des Produits	4 280 165	11 563 099	- 7 282 934	- 62,98
Total des charges	3 495 407	12 858 866	- 9 363 459	- 72,82
RÉSULTAT NET	784 758	- 1 295 767	2 080 525	160,56

*Dont Crédit-bail mobilier**Dont Crédit-bail immobilier*

3. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3.1. PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 14 780 327,28 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 784 757,67 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

3.2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

► PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

► CHANGEMENT DE MÉTHODE

Il n'y a eu aucun changement de méthode dans l'exercice.

► FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Cession des titres de participation MDG AUDIOVISUEL en 2010.

L'Assemblée Générale du 25 juin 2010 a décidé de réduire le capital social d'une somme de 3 307 440 € par diminution de la valeur de chaque action, ainsi le capital est ramené au 31/12/2010 à 3 680 035 €.

► ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Aucun événement postérieur significatif n'est à signaler.

► INTÉGRATION FISCALE

- Identité de la société mère
SA MAKHEIA GROUP, rue de Saussure 75017 Paris
- Périmètre d'intégration fiscale :
 - SA MAKHEIA Group ;
 - SAS MAKHEIA AFFINITY (anc. SAS Mediagérance) ;
 - SAS PLACE DU MARCHÉ (anc. LABO 4) ;
 - SA IMAGE FORCE, SAS SEQUOIA, SAS MACHINATION.
- Sortie du périmètre de la SARL MDG AUDIOVISUEL en 2010.
- Modalité de répartition de l'impôt
Chaque société calcule et comptabilise l'impôt comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. L'économie d'impôt provenant de la compensation des résultats fiscaux reste acquise à la société mère.
- Charges d'impôt théorique
En l'absence d'intégration fiscale, la société MAKHEIA GROUP n'aurait pas eu d'impôt sur les sociétés à comptabiliser et à payer.

3.3. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

► IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles.

► IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous : en K€

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations corporelles	1	61	2	60
TOTAL	1	61	2	60

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations corporelles		12	2	9
TOTAL		12	2	9

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette
Instal agts aménagements	34	2	32
Matériel informatique	9	4	5
Mobilier	12	4	8
Immobilisations corporelles en cours	5	0	5
TOTAL	60	9	50

► IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières (hors actions propres) sont composées exclusivement de titres de participation :

Valeur Brute en (K€)	31/12/2009	Acquisition 2010	Sortie 2010	31/12/2010
MAKHEIA AFFINITY	14 151			14 151
Mediagérance Audio	7		7	0
Groupe Image Force	8 601			8 601
NETWORTH	100			100
TOTAL	22 859		7	22 852
Dépréciation (en K€)	31/12/2009	Dotations 2010	Reprise 2010	31/12/2010
MAKHEIA AFFINITY	12 584	(1)		12 584
Mediagérance Audio	7	(2)	7	0
TOTAL	12 591		7	12 584

Méthodes d'évaluation

Les titres des filiales détenues à plus de 50 % ont été évalués en retraçant les capitaux propres d'une valeur de fonds de commerce qui intègre les tests de dépréciation des actifs incorporels (Goodwill) réalisés au niveau des filiales auxquelles ces actifs peuvent être affectés. Les Goodwill sont affectés au moment de leur première comptabilisation en consolidation. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. L'actualisation est réalisée à un taux prenant en compte les taux d'OAT 10 ans (3,36 %), un taux de prime de risque de zone euro (7,09 %), le taux de croissance à l'infini (2,00 %) et d'un coefficient Bêta propre à MAKHEIA GROUP.

La valorisation est déterminée sur la base d'un business plan à 4 ans.

L'affectation aux unités génératrices de trésorerie est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Au 31 décembre 2010, la dépréciation a été maintenue à 12 584 K€.

La société MAKHEIA GROUP a cédé les titres MDG Audiovisuel. Par conséquent, au 31 décembre 2010, la provision pour dépréciation de ces titres a été intégralement reprise.

**► ACTIONS PROPRES**

La société MAKHEIA GROUP détient au 31/12/2010, 160 142 de ses propres actions comme en 2009.

Actions propres	Nombre	VN	Montant
Actions AUREL	37 771	1,813	69 K€
Actions gérées par la BNP	122 371	2,046	250 K€
Total	160 142		319 K€

Au 31/12/2010, les actions propres sont dépréciées à un montant de 134 K€.

► STOCKS

Il n'existe aucun stock.

► CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2010, aucune créance n'a été dépréciée. Les créances sont à moins d'un an sauf 348 K€ de créances à échéance de plus d'un an.

► VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Il n'existe pas de valeurs mobilières au 31 décembre 2010.

► DISPONIBILITÉS

Les disponibilités correspondent au solde du compte courant bancaire.

► CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation.

3.4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

► CAPITAL SOCIAL = 3 680 035 €

	Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice		4 959 768	1,409	6 987 475
Titres émis				
Titres remboursés ou annulés			0,667	3 307 440
Titres en fin d'exercice		4 959 768	0,742	3 680 035

► COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	En action
Au 1^{er} janvier	4 959 768
Augmentation de capital	
Réduction du capital	
Au 31 décembre	4 959 768

► VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	En €
Au 1^{er} janvier	3 680 034
Augmentation de capital	
Prime d'émission	- 1
Distribution de dividendes	
Résultat de l'exercice	784 758
Au 31 décembre	4 464 792

► PROVISIONS

Au 31 décembre 2010, aucune autre provision n'a été comptabilisée.

► EMPRUNTS ET DETTES

RUBRIQUE (en K€)	2010			2009		
	Solde	< 1 an	De 1 à 5 ans	Solde	< 1 an	De 1 à 5 ans
Emprunt bancaire et ORA (*)	4 112	2 248	1 864	4 787	781	4 006
Découverts bancaires	0			0		
Emprunt établ.de crédit	4 112	2 248	1 864	4 787	781	4 006

RUBRIQUE (en K€)	2010			2009		
	Solde	< 1 an	De 1 à 5 ans	Solde	< 1 an	De 1 à 5 ans
Comptes courants Groupe	5 030	5 030		5 446	5 446	
Comptes courants hors Groupe						
Dettes financières diverses	5 030	5 030	0	5 446	5 446	0

(*) ORA : Obligations remboursables en actions

La société détient, au 31 décembre 2010, 568 048 ORA ; chaque ORA donne droit à une action.

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	568 048	2,508	1 424 664
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	568 048	2,508	1 424 664

► AUTRES DETTES

Les autres dettes correspondent notamment aux dettes d'exploitation fournisseurs (294 K€), aux dettes fiscales et sociales (819 K€) et aux autres dettes (60 K€).

Elles sont toutes à moins d'un an.



3.5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

► VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services aux filiales et à la société Network.

► CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

LIBELLE (EN K€)	
Produits financiers sur participation	600
Reprise de provision sur titre de participation MDG Audiovisuel	7
Intérêts comptes courants	28
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	635
LIBELLE (EN K€)	
Intérêts et charges assimilés	427
Dépréciation des actions propres	63
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	490

La société MAKHEIA GROUP a reçu 600 K€ de dividendes au cours de l'exercice 2010.

► CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Au 31 décembre 2010, les charges et produits exceptionnels concernent les éléments suivants :

LIBELLE (EN K€)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sortie de titres MDG Audiovisuel	7	1
Autre produit exceptionnel		1
TOTAL	7	2

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = - 394 923

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	249 785	- 251 252	501 037
Résultat financier	145 674	- 141 796	287 470
Résultat exceptionnel	- 5 624	- 1 875	- 3 749
Participation des salariés			
TOTAL	389 835	- 394 923	784 758

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts en K€

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de dotation	5	2
Total des déficits d'exploitation reportables	1 815	605
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	1 820	607

3.6. AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	20	0

► LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les données sont exprimées en K€

Dénomination	Capital	Capitaux propres autres que le capital social	% de détenion	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat
FILIALES (plus de 50 %)								
MAKHEIA AFFINITY	2 045	- 496	100,00 %	14 151	1 567	-	7 770	- 248
IMAGE FORCE	394	1 979	100,00 %	8 601	8 601	-	539	1 036
PARTICIPATIONS (de 10 à 50 %)								
NETWORTH	937	- 798	14,51 %	100	100		1 583	63
PARTICIPATIONS (moins de 10 %)								

► RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des principaux dirigeants s'est élevée à un montant de 488 K€ en 2010.

La part du capital détenue par les membres du Conseil d'Administration représente 2 445 117 actions, soit 49,30 % du capital de la Société.

Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants au cours de l'exercice.

Une somme de 60 K€ a été allouée au titre de jetons de présence.

Il n'existe aucun autre avantage (avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat, paiement en actions) au 31 décembre 2010.

► INFORMATIONS RELATIVES AU CRÉDIT-BAIL

En 2010, la société MAKHEIA GROUP n'a plus recours à des contrats de crédit-bail.

► ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les titres IMAGE FORCE détenus par la société MAKHEIA GROUP ont été donnés en gage à la BNP PARIBAS en garantie des emprunts, au 31/12/2010 le capital restant dû s'élève à 2 575 K€.

► ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RETRAITE

La société n'a comme engagement que le versement d'indemnités de fin de carrière définies par la convention collective. L'obligation est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- fort taux de turnover (utilisation depuis le 31 décembre 2005 de taux de turnover propres à la société) ;
- taux d'accroissement des salaires : 0,5 % ;
- taux d'actualisation : 4,5 % ;
- âge de départ : 67 ans ;
- départ à l'initiative de l'employeur.

Au 31 décembre 2010, le montant de l'engagement majoré de la contribution de 50 % s'élève à 51 K€.

► DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Au 31 décembre 2010, le nombre d'heures acquises au titre du DIF est de 1 775.



3.7. DÉTAIL DES POSTES CONCERNÉS PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices. En euros.

Produits à recevoir = 814 490

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clit fae Makheia (41810800)	224 505
Clit fae Pdm (41811200)	29 009
Clit fae Sequoia (41812700)	534 475
Clit fae Machination (41812900)	26 208
TOTAL	814 197

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs avoirs a re (40980000)	293
TOTAL	293

Charges constatées d'avance = 23 059

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (48600000)	12 718
Cca abonnements (48610000)	10 342
TOTAL	23 059

Charges à payer = 305 003

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs far / frais généraux (40820000)	92 722
TOTAL	92 722

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés (42820000)	92 061
Prov. salaires à établir (42822000)	28 705
Provision primes (42825000)	8 750
Charges/prov congés payés (43820000)	41 427
Charges/prov primes (43825000)	4 375
Organismes sociaux à payer (43860000)	5 048
Formation (43862000)	11 024
Taxe d'apprenti (43863000)	10 553
Adesatt (comm suivi 35h) (43866000)	320
État charges à payer (44860000)	4 850
Organic (44864000)	5 168
TOTAL	212 281

Annexe 3 : Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Conventions d'assistance aux filiales

Votre Société a signé avec ses filiales une convention d'assistance.

MAKHEIA GROUP facture à ses filiales son assistance pour une valeur hors taxes correspondant à 3 % de la valeur ajoutée de chaque filiale.

Au titre de l'exercice, cette assistance facturée par MAKHEIA GROUP s'élève à :

MAKHEIA AFFINITY SAS	159 008 € hors taxes
PLACE DU MARCHÉ SAS	24 255 € hors taxes
IMAGE FORCE SA	0 € hors taxes
SEQUOIA SAS	300 214 € hors taxes
MACHINATION SAS	21 913 € hors taxes

2. Conventions d'assistance de la société DELPHES

Votre Société a signé une convention pour l'assistance apportée par la société DELPHES en matière de direction générale, direction commerciale, direction administrative et financière, recherche et développement.

La société DELPHES refacture à MAKHEIA GROUP des salaires et charges patronales.

Les prestations facturées et comptabilisées en charges au titre de l'exercice s'élèvent à 48 225 € hors taxes.

3. Contrat de consultant avec la société IMAGE TRUST SCA

Votre Société a signé un contrat de consultant avec la société IMAGE TRUST SCA. Les honoraires facturés à votre société se sont élevés à 81 500 € hors taxes pour l'exercice.

4. Convention d'intégration fiscale

Votre Société a signé avec ses filiales une convention d'intégration fiscale.

Les sociétés filiales de MAKHEIA GROUP paient à votre société l'impôt sur les sociétés dû comme si elles n'étaient pas en intégration fiscale. Les économies d'impôts générées par les filiales déficitaires sont conservées par MAKHEIA GROUP.

Les sociétés MAKHEIA AFFINITY SAS, PLACE DU MARCHÉ SAS., IMAGE FORCE SAS, SEQUOIA SAS, MACHINATION SAS sont concernées par la convention d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice, MAKHEIA GROUP a enregistré un produit de 394 923 € lié à l'intégration fiscale de l'ensemble du Groupe et une charge d'impôt sur les bénéfices nulle.

Neuilly-sur-Seine, Paris, le 2 mai 2011

Les Commissaires aux comptes

CONSTANTIN ASSOCIÉS
Dominique LAURENT

A.N.G.
Christophe NOS



Notes

 sequoia

 affinity

 placedumarché

 digital

**makheia
group** 

Société Anonyme au
capital de 3 680 035,12 €
RCS Paris 399 364 754
www.makheia.com
125, rue de Saussure
75017 Paris